

**DOCUMENT DE REFERENCE
EXERCICE 2003/2004
PREMIER SEMESTRE 2004/2005**



En application de l'article 211-6 de son règlement général, l'Autorité des marchés financiers a enregistré le présent document de référence le 22 juin 2005 sous le n° R 05-098. Il ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété par une note d'information visée par l'AMF. Ce document de référence a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Cet enregistrement, effectué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée sur la situation de la Société, n'implique pas l'authentification des éléments comptables et financiers présentés.

Avertissement

L'Autorité des marchés financiers attire l'attention du public sur les faits suivants :

Les Commissaires aux comptes ont émis une réserve sur les comptes annuels et consolidés pour l'exercice clos le 31 mars 2004 ainsi que sur les comptes intermédiaires au 30 septembre 2004 concernant le projet d'avion SKYLANDER, considérant dans leurs attestations sur les comptes précités que « Les perspectives de développement de ce projet, pour lequel les partenariats et les financements sont en cours de négociation, ne nous paraissent pas suffisamment concrétisées pour nous permettre de conclure sur sa valorisation ». En cas d'échec, le groupe estime qu'au 30 septembre 2004, l'impact négatif sur le résultat et le niveau des fonds propres s'élèverait à un montant total de 2 912 K€, dépréciation purement comptable sans effet sur la trésorerie du Groupe.

Des exemplaires du document de référence sont disponibles auprès de GECI International
105 bis boulevard Malesherbes – 75008 Paris
sur le site internet de la Société www.geci.net
et sur le site internet de l'AMF www.amf-france.org

Chapitre 1 RESPONSABLES DU DOCUMENT DE REFERENCE ET DU CONTROLE DES COMPTES	6
1.1. Responsable du document de référence	6
1.2. Attestation du responsable du document de référence	6
1.3. Responsable du contrôle des comptes	7
1.3.1. Commissaires aux comptes titulaires	7
1.3.2. Commissaires aux comptes suppléants	7
1.4. Politique d'information	8
1.4.1. Responsables de l'information financière	8
1.4.2. Plan de communication financière de la société	8
1.5. Avis des commissaires aux comptes sur le document de référence	8
1.6. Rapport des commissaires aux comptes sur la situation intermédiaire au 30 septembre 2004	10
1.7. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés au 31 mars 2004	11
1.7.1. Opinion sur les comptes consolidés	11
1.7.2. Justification des appréciations	12
1.7.3. Vérification spécifique	12
1.8. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux au 31 mars 2004	12
1.8.1. Opinion sur les comptes annuels	13
1.8.2. Justification des appréciations	13
1.8.3. Vérifications et informations spécifiques	13
1.9. Rapport spécial des commissaires sur les conventions réglementées (exercice clos le 31 mars 2004)	14
1.9.1. Convention autorisées au cours de l'exercice	14
1.9.2. Convention approuvées au cours d'exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice	14
1.9.3. Conventions non autorisées préalablement à leur application	15
1.10. Procédure de contrôle interne relative à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière	15
1.10.1. Rapport du Président	15
1.10.1.1. Travaux du Conseil d'Administration	16
A. Conditions de préparation et organisation des travaux du Conseil d'Administration	16
A (i) Généralités	16
A (ii) Ordre du jour du Conseil d'Administration	16
A (iii) Invitation	16
A (iv) L'information du Conseil	16
A (v) Procès-verbaux	17
A (vi) Travaux du Comité de Direction	17
A (vii) Les délégations de pouvoir	18
A (viii) Pouvoirs du Directeur Général	18
1.10.1.2. Contrôle interne	18
A. Procédures de contrôle interne	18
B. Les systèmes d'information du Groupe	19
C. Les règles de gestion et de comptabilité Groupe	20
D. Les facturations intersociétés	20
E. La gestion de la trésorerie	20
1.10.2. Rapport des commissaires aux comptes établi en application du dernier alinéa de l'article L225-235 du Code de Commerce sur le rapport du Président	20
Chapitre 2 RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT L'EMETTEUR ET SON CAPITAL	22
2.1. Renseignements de caractère général concernant la Société	22
2.1.1. Dénomination et siège social	22
2.1.2. Forme juridique et législation de l'émetteur	22
2.1.3. Date de constitution de la Société et durée	22
2.1.4. Objet social (art. 2 des Statuts)	22
2.1.5. Registre du Commerce et des sociétés	23
2.1.6. Consultation des documents juridiques	23
2.1.7. Exercice social (art. 19 des Statuts)	23
2.1.8. Affectation et répartition du résultat (art. 20 des Statuts)	23
2.1.9. Assemblées Générales - Droits de vote (art. 18 des Statuts)	23
2.1.10. Droits de vote double (art. 18 des Statuts)	23

2.1.11. Limitations à l'exercice du droit de vote.....	24
2.1.12. Seuil de détention du capital.....	24
2.1.13. Titres au porteur identifiables (art.9 des Statuts).....	24
2.1.14. Inscriptions en comptes (art.9 des Statuts)	24
2.2. Renseignements de caractère général concernant le capital.....	24
2.2.1. Modification du capital et des droits sociaux	24
2.2.2. Capital social (art. 6 des Statuts).....	24
2.2.3. Actions et valeurs mobilières donnant accès au capital	24
2.2.3.1. Autorisations existantes	24
2.2.3.2. Capital potentiel – Plans d'options de souscription d'actions.....	25
2.2.4. Evolution du capital social sur les cinq dernières années	26
2.2.5. Nantissements d'actions de l'émetteur inscrites au nominatif pur.....	26
2.2.6. Nantissements d'actifs de l'émetteur	26
2.3. Répartition actuelle du capital et des droits de vote	27
2.3.1. Evolution de l'actionariat.....	27
2.3.2. Répartition récente du capital et des droits de vote	28
2.3.3. Pacte d'actionnaires	28
2.3.4. Rachat par la société de ses propres actions.....	29
2.4. Marché des instruments financiers de l'émetteur	29
2.4.1. Tableau d'évolution de l'action depuis le 1er avril 2003.....	29
2.4.2. Distribution des dividendes.....	30
Chapitre 3 RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE GECI INTERNATIONAL.....	31
3.1. Présentation du Groupe	31
3.1.1. Organisation du groupe	31
3.1.2. Historique et évolution de la structure de GECI International	32
3.1.3. Evolution de l'effectif total au cours des trois derniers exercices	33
3.1.4. Faits marquants postérieurs au 30 septembre 2004	33
3.2. Chiffres clés.....	34
3.2.1. Chiffres consolidés.....	34
3.3. Informations chiffrées sectorielles.....	35
3.3.1. Répartition du chiffre d'affaires par secteur.....	35
3.3.2. Répartition du chiffre d'affaires par zone géographique.....	35
3.3.3. Répartition du chiffre d'affaires par type de services.....	35
3.4. Marchés et positionnement concurrentiel de l'émetteur	36
3.4.1. Positionnement de l'offre du groupe	36
3.4.2. Présence internationale	37
3.4.3. Avantages compétitifs de GECI International	37
3.4.4. Concurrence	38
3.4.5. Un portefeuille de clients prestigieux et des références mondiales	39
3.4.5.1. Un portefeuille de clients prestigieux.....	39
3.4.5.2. Des références mondiales.....	40
3.4.5.3. Des projets d'envergure	40
3.5. Politique d'investissement.....	41
3.5.1. Montant des investissements en 2001/2002, 2002/2003, 2003/2004 et au 1er semestre 2004/2005	41
3.5.2. Propriétés intellectuelles et industrielles, marques licences et brevets.....	41
Chapitre 4 RISQUES DE L'EMETTEUR	42
4.1. Facteurs de risques.....	42
4.1.1. Risques de marché.....	42
4.1.1.1. Risque de change et de taux.....	42
A. Risque de change.....	42
B. Risque de taux.....	42
C. Risque de liquidité	42
4.1.2. Risque particulier lié à l'activité.....	43
4.1.2.1. Risques commerciaux	43
4.1.2.2. Risques de garantie.....	43
4.1.2.3. Risques de dépendance vis-à-vis d'un nombre réduit de clients	44
4.1.2.4. Risques associés au développement international	45

4.1.2.5. Risque sur les fonds propres consolidés en cas de non aboutissement du projet Skylander.....	45
4.1.3. Risque juridique	45
4.1.4. Risque environnement.....	45
4.1.5. Nature des affirmations positives sur l'avenir	45
4.2. Assurances et couverture des risques.....	46
4.2.1. Assurances	46
4.2.1.1. Assurance responsabilité civile	46
4.2.1.2. Assurance multirisques bureaux	46
4.3. Faits exceptionnels et litiges	47
Chapitre 5 PATRIMOINE, SITUATION FINANCIERE ET RESULTATS	48
5.1. Etats consolidés au 31 Mars 2004.....	48
5.1.1. Comptes consolidés	48
5.1.1.1. Bilan consolidé au 31/03/04	48
5.1.1.2. Variation des capitaux propres consolidés.....	49
5.1.1.3. Compte de résultat au 31 mars 2004.....	50
5.1.1.4. Tableau des flux de trésorerie consolidés au 31/03/04.....	51
5.1.2. Annexe des comptes consolidés au 31 mars 2004.....	52
5.1.2.1. Information générale et principes comptables	52
A. Information générale et faits marquants	52
B. Périmètre et méthodes de consolidation	52
C. Conversion des états financiers des filiales étrangères	52
D. Date de clôture des exercices	53
E. Instruments Financiers	53
F. Information sectorielle.....	53
5.1.2.2. Méthodes et règles d'évaluation.....	53
A. Constatation des produits	53
B. Ecart d'acquisition.....	54
C. Immobilisations incorporelles	54
C (i) Frais de recherche et développement	54
C (ii) Autres immobilisations incorporelles.....	54
D. Immobilisations corporelles	54
E. Biens acquis en location financière	54
F. Stocks	54
G. Transactions en devises étrangères	55
H. Créances d'exploitation	55
I. Valeurs mobilières de placement.....	55
J. Provisions pour risques et charges	55
K. Impôts sur les résultats.....	55
L. Retraites et autres engagements vis à vis du personnel	55
M. Résultat par action	56
5.1.2.3. Informations relatives au périmètre de consolidation.....	57
A. Liste des sociétés consolidées	57
B. Sociétés exclues du périmètre de consolidation	58
5.2. Notes aux Etats Financiers	58
5.3. Engagements hors-bilan	68
5.4. Honoraires des Commissaires aux Comptes et des membres de leurs réseaux pris en charge par GECL International.....	69
5.5. Comptes sociaux au 31 mars 2004.....	70
5.5.1. Comptes sociaux	70
5.5.1.1. Bilan au 31/03/04.....	70
5.5.1.2. Compte de résultat au 31/03/04	72
5.5.2. Annexes comptables des comptes sociaux au 31 mars 2004	73
5.5.2.1. Règles et méthodes comptables	73
A. Immobilisations corporelles	73
B. Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placements.....	73
C. Créances	73
D. Opérations en devises.....	73
5.5.2.2. Evénements marquants	74
5.5.2.3. Notes aux Etats Financiers	74

5.5.2.4. Tableau des filiales et participation	81
5.6. Comptes semestriels consolidés.....	82
5.6.1. Comptes consolidés	82
5.6.1.1. Bilan consolidé au 30/09/04	82
5.6.1.2. Compte de résultat	84
5.6.1.3. Tableau des flux de trésorerie consolidés au 30 septembre 2004	85
5.6.1.4. Tableau de variation des capitaux propres	86
5.6.2. Annexe aux comptes consolidés au 30 Septembre 2004	86
5.6.2.1. Information générale et principes comptables	86
A. Information générale et faits marquants	86
B. Périmètre et méthodes de consolidation	87
C. Date de clôture des exercices	87
5.6.2.2. Informations relatives au périmètre de consolidation.....	88
A. Liste des sociétés consolidées	88
B. Variations du périmètre de consolidation	88
C. Sociétés exclues du périmètre de consolidation	89
Chapitre 6 GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE.....	90
6.1. Composition et fonctionnement du Conseil d'Administration.....	90
6.1.1. Composition du Conseil d'Administration	90
6.1.2. Composition et fonctionnement des comités.....	91
6.1.3. Fonctionnement du Conseil d'Administration et délégations de pouvoir.....	91
6.2. Rémunérations et intérêts des dirigeants dans le capital de l'émetteur	91
6.2.1. Administrateurs.....	91
6.2.1.1. Politique de rémunération des administrateurs.....	91
6.2.1.2. Intervention des administrateurs et des dirigeants sur le titre GECl International.....	91
6.2.2. Rémunération des dirigeants.....	91
6.3. Schémas d'intéressement du personnel	92
6.4. Plans de stock options et actionnariat des salariés	92
6.4.1. Plan de stock options.....	92
6.4.2. Actionnariat des salariés.....	92
6.5. Normes IFRS.....	92
Chapitre 7 EVOLUTION RECENTE ET PERSPECTIVES	94
7.1. Evolution récente	94
7.2. Perspectives.....	94

CHAPITRE 1 RESPONSABLES DU DOCUMENT DE REFERENCE ET DU CONTROLE DES COMPTES

1.1. Responsable du document de référence

Monsieur Serge BITBOUL, Président du Conseil d'Administration.

1.2. Attestation du responsable du document de référence

« À notre connaissance, les données du présent document de référence sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de l'émetteur. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée. »

Monsieur Serge BITBOUL, Président du Conseil d'Administration.

1.3. Responsable du contrôle des comptes

1.3.1. Commissaires aux comptes titulaires

MAZARS & GUERARD

Représenté par Madame Danièle Batude

39, rue de Wattignies

75012 Paris

Premier mandat : Assemblée Générale Ordinaire du 15 mars 1999

Second mandat : Assemblée Générale Ordinaire du 30 septembre 2004

Expiration du présent mandat : Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2010

Monsieur Bernard Maréchal-Gouée

97, rue de Courcelles

75017 Paris

Premier mandat : Assemblée Générale Ordinaire du 18 octobre 2000

Expiration du présent mandat : Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2006

1.3.2. Commissaires aux comptes suppléants

Monsieur Patrick de Cambourg

39, rue de Wattignies

75012 Paris

Premier mandat : Assemblée Générale Ordinaire du 15 mars 1999

Second mandat : Assemblée Générale Ordinaire du 30 septembre 2004

Expiration du présent mandat : Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2010

Monsieur Pierre Roux

60, rue Laugier

75017 Paris

Premier mandat : Assemblée Générale Ordinaire du 18 octobre 2000

Expiration du présent mandat : Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2006

1.4. Politique d'information

1.4.1. Responsables de l'information financière

Monsieur Michel Sainato, Responsable financier
e-mail : michel.sainato@geci.net

Adresse : 105 bis, boulevard Malesherbes, 75008 Paris
Tél.: 01 53 53 00 53
Fax : 01 53 53 00 50

1.4.2. Plan de communication financière de la société

Jeudi 12 mai 2005	Chiffre d'affaires du quatrième trimestre
Mardi 19 juillet 2005	Résultats annuels 2004-2005 - Réunion SFAF
Jeudi 11 août 2005	Chiffre d'affaires du premier trimestre
Mardi 27 septembre 2005	Assemblée générale Mixte
Lundi 14 novembre 2005	Chiffre d'affaires du deuxième trimestre
Mardi 13 décembre 2005 à 17h30	Compte de résultats du premier semestre - réunion SFAF
Mardi 14 février 2006	Chiffre d'affaires du troisième trimestre

1.5. Avis des commissaires aux comptes sur le document de référence

Monsieur le Président,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de la société GECI International et en application l'article 211-5-2 du livre II du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers, nous avons procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes historiques figurant dans le présent document de référence.

Ce document de référence a été établi sous la responsabilité du Président du Conseil d'administration de la société GECI International. Il nous appartient d'émettre un avis sur la sincérité des informations qu'il contient portant sur la situation financière et les comptes.

Nos diligences ont consisté, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à apprécier la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes et à vérifier leur concordance avec les comptes ayant fait l'objet d'un rapport. Elles ont également consisté à lire les autres informations contenues dans le document de référence, afin d'identifier le cas échéant les incohérences significatives avec les informations portant sur la situation financière et les comptes, et de signaler les informations manifestement erronées que nous aurions relevées sur la base de notre connaissance générale de la société acquise dans le cadre de notre mission.

Le présent document de référence ne contient pas de données prévisionnelles résultant d'un processus d'élaboration structuré.

Les comptes annuels et les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 mars 2002, arrêtés par le Conseil d'administration selon les règles et principes comptables français, ont fait l'objet d'un audit par nos soins, selon les normes professionnelles applicables en France, et ont été certifiés sans réserve ni observation.

Les comptes annuels et les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 mars 2003, arrêtés par le Conseil d'administration selon les règles et principes comptables français, ont fait l'objet d'un audit par nos soins, selon les normes professionnelles applicables en France, et ont été certifiés sans réserve ni observation.

Les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 mars 2004, arrêtés par le Conseil d'administration selon les règles et principes comptables français, ont fait l'objet d'un audit par nos soins, selon les normes professionnelles applicables en France, et ont été certifiés avec la réserve suivante :

Votre société détient la totalité du capital de la société SKYDESIGN qui développe le projet d'avion SKYLANDER. Les provisions relatives aux encours concernés par ce projet ont été partiellement reprises au cours de l'exercice, ces encours s'élevant à fin mars 2004 à 2 607 K€. Les perspectives de développement de ce projet, pour lequel les partenariats et les financements sont en cours de négociations, ne nous paraissent pas suffisamment concrétisées pour nous permettre de conclure sur sa valorisation. Ceci a un impact direct sur le niveau des provisions constituées dans les comptes de votre société relatives à cette filiale.

En application des dispositions de l'article L. 225-235, du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous avons mentionné dans notre rapport les éléments suivants :

- ❖ Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, et dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous estimons que l'arrêté des comptes en continuité d'exploitation est subordonné au soutien de l'actionnaire principal tel qu'affirmé dans le rapport de gestion,
- ❖ Les dépréciations relatives aux filiales ont été pratiquées en déterminant leur valeur d'utilité sur la base de leur contribution à l'actif net consolidé.

Les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 mars 2004, arrêtés par le Conseil d'administration selon les règles et principes comptables français, ont fait l'objet d'un audit par nos soins, selon les normes professionnelles applicables en France, et ont été certifiés avec la réserve suivante :

Votre société a, au 31 mars 2004, annulé la provision pour dépréciation dont faisaient l'objet les montants portés en stocks relatifs au développement de son projet d'avion Skylander, dégageant ainsi un résultat exceptionnel de 1 988 milliers d'euros. Ceci porte le niveau des encours relatifs à ce projet à 2 607 milliers d'euros, compte tenu des coûts exposés sur l'exercice. Les perspectives de développement de ce projet, pour lequel les partenariats et les financements sont en cours de négociations, ne nous paraissent pas suffisamment concrétisées pour nous permettre de conclure sur sa valorisation.

En application des dispositions de l'article L. 225-235, du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous avons mentionné dans notre rapport les éléments suivants :

- ❖ Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, et dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous estimons que l'arrêté des comptes en continuité d'exploitation est subordonné au soutien de l'actionnaire principal tel qu'affirmé dans le rapport de gestion,
- ❖ Le niveau des impôts différés actif a été défini au regard des perspectives bénéficiaires des différentes sociétés du groupe, selon les principes présentés dans la note 2.11 de l'annexe.

Les comptes intermédiaires consolidés couvrant la période du 1^{er} avril au 30 septembre 2004, établis sous la responsabilité du Conseil d'administration selon les règles et principes comptables français, ont fait l'objet d'un examen limité par nos soins, selon les normes professionnelles applicables en France. La réserve suivante a été formulée dans la conclusion de notre rapport d'examen limité :

Au 30 septembre 2004, votre société présente un encours relatif au projet Skylander d'un montant de 2 912 K€ dont 305 K€ correspondent aux coûts exposés sur le semestre. Les perspectives de développement de ce projet, pour lequel les partenariats et les financements sont en cours de négociation, ne nous paraissent pas suffisamment concrétisées pour nous permettre de conclure sur sa valorisation.

Sur la base de ces diligences, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes figurant dans le présent document de référence.

Le présent document de référence inclut par ailleurs :

- ❖ au paragraphe 1.7 le rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés au 31 mars 2004 comportant la justification des appréciations prévue par l'article L.225-235 du Code de commerce.
- ❖ au paragraphe 1.10 le rapport prévu par l'article L. 225-235 du Code de commerce sur le rapport du Président du Conseil d'administration sur les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Fait à Paris, le 3 juin 2005
Les commissaires aux comptes

Bernard Maréchal-Gouée
Mazars & Guérard

Bernard Maréchal-Gouée
Danièle Batude

1.6. Rapport des commissaires aux comptes sur la situation intermédiaire au 30 septembre 2004

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes et en application de l'article L. 232-7 du Code de commerce, nous avons procédé à :

- ❖ l'examen limité du tableau d'activité et de résultats consolidés, présentés sous la forme de comptes intermédiaires consolidés de la société GECL International, relatifs à la période du 1^{er} avril 2004 au 30 septembre 2004, établis en euros, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- ❖ la vérification des informations données dans le rapport semestriel.

Ces comptes intermédiaires consolidés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer une conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué cet examen selon les normes de la profession applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences limitées conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que les comptes intermédiaires ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais se limite à mettre en œuvre des procédures analytiques et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires.

Nous formulons une réserve sur le point suivant :

Au 30 septembre 2004, votre société présente un encours relatif au projet Skylander d'un montant de 2 912 K€ dont 305 K€ correspondent aux coûts exposés sur le semestre. Les perspectives de développement de ce projet, pour lequel les partenariats et les financements sont en cours de négociation, ne nous paraissent pas suffisamment concrétisées pour nous permettre de conclure sur sa valorisation.

Sur la base de notre examen limité, et sous cette réserve, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la régularité et la sincérité des comptes intermédiaires consolidés, établis conformément aux principes comptables applicables en France, et l'image fidèle qu'ils donnent du résultat des opérations du semestre ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation à la fin de ce semestre.

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport semestriel commentant les comptes intermédiaires consolidés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes intermédiaires consolidés.

Fait à Paris, le 25 Janvier 2005
Les commissaires aux comptes

Bernard Maréchal-Gouée
Mazars & Guérard

Bernard Maréchal-Gouée
Danièle Batude

1.7. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés au 31 mars 2004

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui a été confiée à Bernard MARECHAL-GOUEE par votre Assemblée Générale et par ordonnance du Président du Tribunal de commerce de Paris pour le Cabinet MAZARS & GUERARD, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société GECI INTERNATIONAL relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2004, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1.7.1. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous formulons une réserve sur le point suivant :

Votre société a, au 31 mars 2004, annulé la provision pour dépréciation dont faisaient l'objet les montants portés en stocks relatifs au développement de son projet d'avion Skylander, dégageant ainsi un résultat exceptionnel de 1 988 milliers d'euros. Ceci porte le niveau des encours relatifs à ce projet à 2 607 milliers d'euros, compte tenu des coûts exposés sur l'exercice. Les perspectives de développement de ce projet, pour lequel les partenariats et les financements sont en cours de négociations, ne nous paraissent pas suffisamment concrétisées pour nous permettre de conclure sur sa valorisation.

Sous cette réserve, nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

1.7.2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 225-235, du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, introduites par la Loi de sécurité financière du 1er août 2003 et applicables pour la première fois à cet exercice, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- ❖ Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, et dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous estimons que l'arrêté des comptes en continuité d'exploitation est subordonné au soutien de l'actionnaire principal, qui a été affirmé dans le rapport de gestion
- ❖ Le niveau des impôts différés actif a été défini au regard des perspectives bénéficiaires des différentes sociétés du groupe, selon les principes présentés dans la note 2.11 de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion avec réserve dans la première partie de ce rapport.

1.7.3. Vérification spécifique

Par ailleurs, nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du Groupe. A l'exception de l'incidence des faits exposés en première partie de notre rapport, nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Paris, le 15 Septembre 2004
Les commissaires aux comptes

Bernard Maréchal-Gouée
Mazars & Guérard

Bernard Maréchal-Gouée
Danièle Batude

1.8. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux au 31 mars 2004

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui a été confiée à Bernard MARECHAL-GOUEE par votre Assemblée Générale et par ordonnance du Président du Tribunal de commerce de Paris pour le Cabinet MAZARS & GUERARD, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 mars 2004, sur :

- ❖ le contrôle des comptes annuels de la société GECI INTERNATIONAL établis, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- ❖ la justification de nos appréciations,
- ❖ les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1.8.1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous formulons une réserve sur le point suivant. Votre société détient la totalité du capital de la société SKYDESIGN qui développe le projet d'avion SKYLANDER. Les provisions relatives aux encours concernés par ce projet ont été partiellement reprises au cours de l'exercice, ces encours s'élevant à fin mars 2004 à 2 607 K€. Les perspectives de développement de ce projet, pour lequel les partenariats et les financements sont en cours de négociations, ne nous paraissent pas suffisamment concrétisées pour nous permettre de conclure sur sa valorisation. Ceci a un impact direct sur le niveau des provisions constituées dans les comptes de votre société relatives à cette filiale.

Sous cette réserve nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et des principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

1.8.2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, introduites par la Loi de sécurité financière du 1er août 2003 et applicables pour la première fois à cet exercice, les appréciations auxquelles nous avons procédé, pour émettre notre opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté de comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- ❖ Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, et dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous estimons que l'arrêté des comptes en continuité d'exploitation est subordonné au soutien de l'actionnaire principal qui a été affirmé dans le rapport de gestion,
- ❖ Les dépréciations relatives aux filiales ont été pratiquées en déterminant leur valeur d'utilité sur la base de leur contribution à l'actif net consolidé,

1.8.3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence des faits exposés en première partie de notre rapport ci-dessus, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Paris, le 15 Septembre 2004
Les commissaires aux comptes

Bernard Maréchal-Gouée
Mazars & Guérard

Bernard Maréchal-Gouée
Danièle Batude

1.9. Rapport spécial des commissaires sur les conventions réglementées (exercice clos le 31 mars 2004)

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1.9.1. Convention autorisées au cours de l'exercice

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 92 du décret du 23 mars 1967 d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L. 225-38 du Code de commerce.

1.9.2. Convention approuvées au cours d'exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du décret du 23 mars 1967, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

- ❖ Convention relative à la refacturation de frais de développement concernant le projet Skylander à la société SKYDESIGN SAS pour un montant sur l'exercice de 62 220 €.
- ❖ Convention relative aux prêt et avances d'un montant en fin d'exercice de 6 997 K€ rémunéré à un taux de 3,5 % consenti par la société GTH à votre société. Les intérêts courus sur l'exercice s'élèvent à 189 518 €.
- ❖ Conventions relatives à la facturation de services de management :
 - à la filiale GECI GMBH pour un montant sur l'exercice de 250 199 €,
 - à la filiale GECI FRANCE SAS pour un montant sur l'exercice de 383 733 €,
 - à la filiale GECI LIMITED pour un montant sur l'exercice de 346 681 €,
 - à la filiale GECI ENGINEERING SERVICES SRL pour un montant sur l'exercice de 237 045 €,
 - à la filiale MTS pour un montant sur l'exercice de 129 102 €,
 - à la filiale SKYDESIGN SAS pour un montant sur l'exercice de 96 913 €,
 - à la filiale GECI SYSTEMES SAS pour un montant sur l'exercice de 216 109 €.

- ❖ Conventions relatives à la facturation de l'assistance commerciale et marketing :
 - à la filiale GECI GMBH pour un montant sur l'exercice de 198 571 €,
 - à la filiale GECI FRANCE SAS pour un montant sur l'exercice de 8 127 €,
 - à la filiale GECI LIMITED pour un montant sur l'exercice de 107 151 €.
- ❖ Convention relative à la facturation d'intérêts sur compte courant des filiales du groupe à un taux d'intérêt de 3,5 % pour un montant sur l'exercice de 286 359 €.

1.9.3. Conventions non autorisées préalablement à leur application

Nous vous présentons également notre rapport sur les conventions visées à l'article L. 225-42 du Code de commerce.

En application de l'article L. 225-240 de ce code, nous vous signalons que ces conventions n'ont pas fait l'objet d'une autorisation préalable de votre Conseil d'Administration.

Il nous appartient, sur la base des informations qui nous ont été données, de vous communiquer, outre les caractéristiques et les modalités essentielles de ces conventions, les circonstances en raison desquelles la procédure d'autorisation n'a pas été suivie.

- ❖ Conventions relatives à la facturation de services de management :
 - à la filiale DOPS, pour un montant sur l'exercice de 83 976 €,
 - à la filiale GECI ESPAGNE, pour un montant sur l'exercice de 34 026 €.
- ❖ Convention relative à la facturation de l'assistance commerciale et marketing à la filiale GECI Italie pour un montant sur l'exercice de 12 611 €.
- ❖ Conventions relatives aux avances non rémunérées d'administrateurs :
 - M. Serge BITBOUL, avance d'un montant de 630 999 € à la fin de l'exercice,
 - M. Joël D'ERSU, avance d'un montant de 75 000 € à la fin de l'exercice.

Fait à Paris, le 15 Septembre 2004
Les commissaires aux comptes

Bernard Maréchal-Gouée
Mazars & Guérard

Bernard Maréchal-Gouée
 Danièle Batude

1.10. Procédure de contrôle interne relative à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

1.10.1. Rapport du Président

Chers Actionnaires,

Nous vous présentons dans ce document le Rapport sur les travaux du Conseil d'Administration et sur les procédures de contrôle interne dans le cadre de la Loi de Sécurité Financière du 1er août 2003.

Nous vous rappelons les textes légaux :

Article L.225-37 du Code de Commerce

«Dans un rapport joint au Rapport du Conseil d'Administration, le Président du Conseil d'Administration rend compte à l'Assemblée des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil des procédures de contrôle interne mises en place par la société.»

Article L.225-35 du Code de Commerce

«Dans un rapport joint au à leur rapport de l'Assemblée, les Commissaires aux comptes présentent leurs observations sur le Rapport du Président du Conseil pour sa partie relative aux procédures internes mises en oeuvre pour le contrôle de l'élaboration et le traitement de l'information comptable et financière.»

1.10.1.1. Travaux du Conseil d'Administration

A. Conditions de préparation et organisation des travaux du Conseil d'Administration

A (i) Généralités

Le conseil d'administration de la société est composé de sept membres. Quatre des sept membres sont extérieurs à la société. Son Président est Monsieur Serge BITBOUL.

Les membres du conseil d'administration participent tout au long de leur mandat à la vie de la société, ils sont régulièrement informés, ils sont également consultés, généralement individuellement, sur des sujets particuliers, ils participent à des discussions sur la stratégie de la société, ils sont également impliqués dans certaines actions de promotion de la société, ils sont consultés sur des décisions stratégiques de la société, ils font part de leurs conseils, de leurs avis, des orientations susceptibles d'améliorer le fonctionnement du Groupe.

Le conseil d'administration s'est réuni quatre fois au cours de l'exercice clos le 31 mars 2004, et a recueilli la présence d'au moins cinq de ses membres à chacune de ses réunions. Madame Danièle BATUDE représentant le cabinet MAZARS et GUERARD et Monsieur Bernard MARECHAL-GOUEE commissaires aux comptes titulaires de la société GECI International ont assisté à deux de ces réunions. La durée moyenne des réunions est de trois heures.

Les débats lors des séances du conseil d'administration ont eu lieu en langue française.

A (ii) Ordre du jour du Conseil d'Administration

Le projet d'ordre du jour a été remis par le Président aux membres du conseil d'administration lors de l'envoi de la convocation plusieurs jours avant la date prévue pour chacune des réunions du conseil.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2004, l'ordre du jour des séances du conseil a notamment comporté les points suivants :

- ❖ Examen et arrêté des comptes sociaux et consolidés, arrêté des documents de gestion prévisionnelle et des comptes semestriels,
- ❖ Décision relative à la convocation de l'assemblée générale mixte et arrêté de l'ordre du jour de cette assemblée et des documents à soumettre à l'assemblée,
- ❖ Autorisation à donner au titre des articles L.225-35 et L.225-38 du code de commerce,
- ❖ Fixation de la rémunération du Président directeur général au titre de son mandat et répartition des jetons de présence.

A (iii) Invitation

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2004, le Président du conseil d'administration a, à différentes reprises, convié le directeur financier à présenter les données chiffrées et à participer aux discussions.

A (iv) L'information du Conseil

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2004, les administrateurs ont reçu toutes les informations nécessaires à l'accomplissement de leur mission et ont pu se faire communiquer préalablement à toute réunion, tous les documents qu'ils ont estimés utiles.

Les points à l'ordre du jour des réunions du conseil ont généralement donné lieu à la constitution d'un dossier remis à tous les participants.

A (v) Procès-verbaux

Chaque projet de procès-verbal des réunions du conseil a été rédigé par le secrétariat du conseil d'administration à l'issue de chaque réunion.

Le procès-verbal définitif a été approuvé en réunion du conseil d'administration et signé par le Président et un administrateur.

Les procès-verbaux et le registre des procès-verbaux sont conservés par le secrétariat du Président.

A (vi) Travaux du Comité de Direction

Un Comité de Direction composé de quatre membres : Président, Directeur Financier, Directeurs des Opérations France, et Directeur des Opérations Internationales effectue un grand nombre de réunions au cours desquelles de nombreuses décisions sont prises et ce à des fréquences différenciées :

Réunions Hebdomadaires : pour aborder un certain nombre de points parmi lesquels :

- ❖ Informations sur les affaires et projets en cours, évaluation des risques éventuels sur les dépassements ou problèmes rencontrés,
- ❖ Présentation des nouveaux comptes clients, de leur potentiel de développement tant en termes d'activité que de marges potentielles, mais aussi de retour sur investissement,
- ❖ Présentation de nouvelles opportunités d'alliances, de partenariats, analyse et suite à donner,
- ❖ Examen de toutes les affaires importantes et notamment de celles proposées au forfait,
- ❖ Nouvelles embauches et commentaires sur les affectations, analyse des départs,
- ❖ Position de trésorerie des entités du groupe et examen des retards de paiement.

Réunions Mensuelles : le Comité Directeur aborde des sujets beaucoup plus particuliers :

- ❖ Examen des résultats mensuels des filiales et opérations : évolution du chiffre d'affaires par client, analyse des marges, recherche d'optimisation des affaires, des ressources humaines et des moyens.
- ❖ Informations et coordination sur des opérations à caractère commercial principalement avec des grands comptes : évolution de leurs projets, impacts éventuels de l'environnement géopolitique et économique, évolution de leur politique d'externalisation, analyse concurrentielle et examen de tout facteur susceptible d'impacter niveau d'activité, marges ou délais de paiement.

Réunions Trimestrielles : le Comité Directeur invite un certain nombre de collaborateurs au cours de ces réunions dont l'objet principal est :

- ❖ Examen des indicateurs du trimestre passé et comparaison avec les objectifs : chiffre d'affaires, coûts des services rendus, marge brute, évolution des prix de vente des prestations et des coûts horaires du personnel de production, analyse des taux d'activité et de leur évolution,
- ❖ Présentation par les principaux responsables d'activité de leur résultats du trimestre et leurs estimations des activités futures,
- ❖ Définition des priorités en termes de focalisation commerciale, technique ou de recherche de nouveaux collaborateurs,
- ❖ Examen et décisions concernant l'évolution des systèmes d'information, leur implémentation, leur utilisation, les difficultés éventuelles, les solutions proposées.

Réunions Semestrielles : au cours d'une série de réunions rapprochées, et au moins deux fois par an en général, le Comité Directeur se réunit pour aborder des problèmes liés à la stratégie de la société, aux directions à développer, aux types de ressources clés à embaucher, aux décisions majeures à prendre et sur lesquelles il faudra être attentif au long de l'année. Les objectifs commerciaux de l'exercice sont figés au cours de ces réunions et un budget prévisionnel de résultat et de trésorerie est établi par les services financiers du groupe en fonction de tous les éléments remis par les différents responsables des filiales.

Une grande attention est portée au processus d'évaluation des collaborateurs, notamment pour suivre l'évolution au sein du groupe des collaborateurs à fort potentiel.

A (vii) Les délégations de pouvoir

Le système de délégations de pouvoirs mis en place répond à un certain nombre d'objectifs :

- ❖ s'assurer que les décisions prises sont en ligne avec les objectifs définis,
- ❖ s'assurer de l'optimisation des décisions d'investissement ou de dépenses,
- ❖ s'assurer de l'optimisation de l'utilisation du capital humain de la société,
- ❖ s'assurer des engagements pris par la société et des risques associés,
- ❖ maintien d'une grande réactivité.

Ainsi, il y a trois niveaux de délégations :

- ❖ au niveau de l'établissement,
- ❖ au niveau des directeurs opérationnels,
- ❖ au niveau du comité directeur avec décision du président.

D'une manière générale, les opérations courantes sont menées par le responsable d'établissement avec délégation limitée.

Les embauches ou affectations nouvelles sont effectuées après avoir vérifié la disponibilité de l'ensemble des collaborateurs du groupe.

De même, les investissements en matériel et logiciel sont effectués après avoir vérifié leur éventuelle disponibilité dans l'ensemble des établissements. Une prestation peut ainsi être sous-traitée à une entité du groupe si cela s'avère plus efficace et rentable.

Les investissements en formation sont généralement similaires entre les établissements afin de favoriser la communication entre établissements et la mobilité des collaborateurs.

Pour les projets effectués au forfait (20% du chiffre d'affaires en 2003-2004), les évaluations techniques sont vérifiées par plusieurs experts internes d'établissements différents. Les ressources nécessaires sont estimées par les responsables programmes. Le suivi général du projet et en particulier l'appréciation du risque client est du ressort des directeurs opérationnels. La décision finale (hors projets minimes) est prise en comité Directeur.

Les projets effectués en régie sont également suivis par les directeurs opérationnels.

La signature bancaire n'est que très partiellement déléguée au niveau des directeurs des Opérations France et International et est encadrée par un certain nombre de procédures assurées par les services financiers. La Trésorerie Groupe contrôle tous les flux bancaires.

La politique de communication financière relève exclusivement de la direction générale du groupe.

A (viii) Pouvoirs du Directeur Général

Cautions, avals, garanties :

Nous vous rappelons que, conformément à l'article L.225-35 du code de commerce, le directeur général ne peut consentir aucune caution, aval et garantie en faveur de tiers sans l'autorisation expresse du conseil d'administration.

1.10.1.2. Contrôle interne

A. Procédures de contrôle interne

Le contrôle interne est formalisé par un ensemble de notes de procédure.

Dans le domaine des ressources humaines, l'embauche d'un salarié est encadrée par une liste de procédures définies et régulièrement remises à jour : processus de sélection, contrat-type, niveau de salaires et autres indemnités...

Tous les contrats sont émis par les services du personnel, et sont signés par des signatures dûment autorisées.

Les consultants remplissent de manière hebdomadaire des feuilles de temps visées par leurs responsables, celles-ci sont intégrées dans le système de gestion qui permet un suivi d'activité de chacun des collaborateurs du groupe.

A partir de ces éléments, la facturation est établie, visée par les commerciaux, responsables d'établissement ou directeurs opérationnels. Un suivi rigoureux des paiements est effectué par les services de trésorerie en lien avec l'éventuel factor.

Les projets réalisés en engagement de moyens comportent intrinsèquement peu de risques. Les risques pris sur les projets en engagement de résultat sont très encadrés. La société est revenue à un taux de réalisation au forfait à environ 20% de son activité.

Le processus commercial est régi par un ensemble de procédures, toute ouverture de compte client est validée par les directeurs des opérations qui s'assurent de la solvabilité des clients. Il est fait appel à des sociétés spécialisées, chambres de commerce, postes d'expansion économiques ou autres bureaux de représentation commerciale dans les pays où la société opère pour évaluer la solvabilité des clients et la pérennité des projets.

Dans le cadre de son activité, le Groupe a souscrit plusieurs polices d'assurance (principalement la responsabilité civile et d'exploitation). Le matériel informatique, la perte de données sont également assurées contre le vol, incendie, ou autres dommages.

La société a un service d'achats centralisé et ainsi tout achat (hors enveloppe budgétaire déterminée pour les activités courantes par établissement) requiert un certain nombre de contrôles : émission et justification du besoin par un donneur d'ordre interne, vérification de disponibilité éventuelle (concerne principalement l'équipement informatique), commande et vérification de la livraison et de la conformité.

Le groupe s'appuie sur des conseils extérieurs principalement en matière de droit des affaires français et international, ainsi qu'en matière fiscale pour toute affaire sortant du périmètre des contrats cadres pré-établis.

B. Les systèmes d'information du Groupe

Le Groupe a mis en place des systèmes d'informations dont les objectifs principaux sont :

- ❖ assurer une fiabilité de l'information et des reporting,
- ❖ assurer le contrôle des opérations réalisées par les différentes entités,
- ❖ mesurer les indicateurs et leur évolution,
- ❖ assurer des gains permanents de productivité,
- ❖ sécuriser les flux d'information financière.

Les systèmes d'information du Groupe intègrent parmi l'ensemble des applicatifs, les principaux éléments suivants :

- ❖ Informations sur les contrats, clients et collaborateurs,
- ❖ Suivi des feuilles de temps des collaborateurs et gestion des projets,
- ❖ Administration des Ventes, Facturation, Suivi des paiements,
- ❖ Paie et suivi des congés et absences,
- ❖ Gestion de la trésorerie,
- ❖ Gestion financière et consolidation.

C. Les règles de gestion et de comptabilité Groupe

Le département financier du groupe centralise l'ensemble des données comptables, financières, juridiques, sociales,...

Toutes les filiales du groupe qu'elles soient françaises ou étrangères transmettent à périodicité régulière des informations de suivi opérationnel ainsi que des reporting financiers et comptables aux services Groupe. Le département financier s'appuie sur les services comptables et administratifs des entités, éventuellement sur les cabinets comptables avec lesquels des accords ont été signés.

Tous les reporting sont uniformes et homogènes, ainsi que les définitions des indicateurs aussi bien opérationnels que de gestion.

D. Les facturations intersociétés

Le Groupe s'appuie sur un ensemble de procédures internes permettant la facturation d'une entité du Groupe par une autre. Cet ensemble de procédures de facturation intra-groupe est revu à intervalles réguliers notamment en fonction de l'évolution des prestations du groupe, mais aussi de l'évolution des législations des entités concernées. La société est d'autant plus attentive au respect de cette procédure qu'elle contribue à optimiser l'utilisation des compétences et des ressources du groupe.

E. La gestion de la trésorerie

La trésorerie du groupe est suivie de manière centralisée au jour le jour, aussi bien pour les filiales françaises qu'étrangères. L'utilisation des liquidités du Groupe est ainsi continuellement optimisée dans une recherche de charges financières minimales.

Des estimations de flux de trésorerie Groupe sont constamment mises à jour et permettent d'anticiper les besoins de trésorerie de telle ou telle filiale.

1.10.2. Rapport des commissaires aux comptes établi en application du dernier alinéa de l'article L225-235 du Code de Commerce sur le rapport du Président

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société GECI International et en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 mars 2004.

Sous la responsabilité du conseil d'administration, il revient à la Direction de définir et de mettre en oeuvre des procédures de contrôle interne adéquates et efficaces. Il appartient au Président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société.

Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations données dans le rapport du Président concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux selon la doctrine professionnelle applicable en France. Celle-ci requiert la mise en oeuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations données dans le rapport du Président concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- ❖ prendre connaissance des objectifs et de l'organisation générale du contrôle interne, ainsi que des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, présentés dans le rapport du Président ;
- ❖ prendre connaissance des travaux sous-tendant les informations ainsi données dans le rapport.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Fait à Paris, le 15 septembre 2004
Les commissaires aux comptes

Bernard Maréchal-Gouée
Mazars & Guérard

Bernard Maréchal-Gouée
Danièle Batude

CHAPITRE 2 RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT L'EMETTEUR ET SON CAPITAL

2.1. Renseignements de caractère général concernant la Société

2.1.1. Dénomination et siège social

Dénomination sociale : GECI International
Siège social : 105 bis, boulevard Malesherbes, 75008 Paris.

2.1.2. Forme juridique et législation de l'émetteur

La Société est constituée sous forme de société anonyme de droit français à Conseil d'Administration.

Elle est régie par ses statuts et les dispositions législatives et réglementaires en vigueur, notamment le Code du Commerce et le décret n°67-236 du 23 mars 1967.

2.1.3. Date de constitution de la Société et durée

La Société a été créée le 21 février 1984 et sa durée court jusqu'au 20 février 2082.

2.1.4. Objet social (art. 2 des Statuts)

La Société a pour objet directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger :

- ❖ toutes études et projets, le conseil d'entreprise, l'assistance technique, le recrutement de personnel, la prestation de services en matières de brevets industriels, maquettes, études de marketing, représentation industrielle, organisation d'entreprise, information technique et de gestion, formation de personnel, organisation de stage et conférences, traductions techniques, etc...
- ❖ toutes opérations commerciales, administratives, bancaires, financières, industrielles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher à cet objet,
- ❖ la prise de participation dans toutes sociétés industrielles, commerciales, artisanales, de services, financières, mobilières, immobilières, sous quelque forme que ce soit et notamment dans des sociétés ayant un objet similaire à cet objet de la Société,
- ❖ l'achat, la vente, de toutes valeurs mobilières ou immobilières, la gestion du patrimoine constitué par ces valeurs,
- ❖ la prestation de services sous toutes ses formes.

La Société peut recourir en tous lieux, à tous actes ou opérations de quelque nature ou importance qu'ils soient, dès lors qu'ils concourent ou peuvent concourir, facilitent ou peuvent faciliter la réalisation des activités visées aux alinéas qui précèdent ou qu'ils permettent de sauvegarder, directement ou indirectement, les intérêts industriels, commerciaux ou financiers de la société ou des entreprises avec lesquelles elle est en relation d'affaires.

2.1.5. Registre du Commerce et des sociétés

La Société est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro B 326 300 969.
Code NAF : 748 K.

2.1.6. Consultation des documents juridiques

Les statuts, procès-verbaux et autres documents sociaux peuvent être consultés au siège social de la Société.

2.1.7. Exercice social (art. 19 des Statuts)

Chaque exercice social a une durée de 12 mois qui commence le 1er avril pour finir le 31 mars de chaque année.

2.1.8. Affectation et répartition du résultat (art. 20 des Statuts)

Le compte de résultat qui récapitule les produits et les charges de l'exercice fait apparaître par différence, après déduction des amortissements et des provisions, le bénéfice ou la perte de l'exercice. Le bénéfice distribuable est déterminé conformément à la loi. Il est réparti entre les actionnaires proportionnellement au nombre d'actions appartenant à chacun d'eux.

Toutefois, après prélèvement des sommes portées en réserves en application de la loi, l'assemblée générale peut prélever toute somme qu'elle juge à propos d'affecter à la dotation de tous fonds de réserves facultatives, ordinaires ou extraordinaires, ou de reporter à nouveau.

Les dividendes sont prélevés par priorité sur le bénéfice distribuable de l'exercice. L'assemblée générale peut en outre décider de la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition, en indiquant expressément les postes de réserves sur lesquels les prélèvements sont effectués.

2.1.9. Assemblées Générales - Droits de vote (art. 18 des Statuts)

Les Assemblées d'actionnaires sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par la loi et les règlements, sous réserve du droit de vote double ci-après prévu.

2.1.10. Droits de vote double (art. 18 des Statuts)

Le droit de vote double a été instauré lors de l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 30 septembre 1999. Les actions satisfaisant à cette date à la durée de détention prévue bénéficient immédiatement de ce droit de vote double.

Un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital social qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire, soit de nationalité française, soit ressortissant d'un Etat membre de l'Union Européenne.

La conversion au porteur d'une action, le transfert de sa propriété, la perte par son propriétaire de la qualité de ressortissant d'un état membre de l'union européenne, fait perdre à l'action le droit de vote double susvisé.

Néanmoins, le transfert par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de donations entre vifs ou profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible ne fait pas perdre le droit acquis et n'interrompt pas les délais prévus ci-dessus.

En outre, ce droit est conféré également dès leur émission en cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

2.1.11. Limitations à l'exercice du droit de vote

Il n'y a pas de disposition limitant les droits de vote des actionnaires.

2.1.12. Seuil de détention du capital

Les statuts ne prévoient pas d'obligation supplémentaire d'information en cas de franchissement d'un seuil inférieur au vingtième du capital ou des droits de vote.

2.1.13. Titres au porteur identifiables (art.9 des Statuts)

En vue de l'identification des détenteurs de titres, la société peut demander à l'organisme chargé de la compensation des titres les renseignements visés à l'article L 228-2 du code de commerce.

2.1.14. Inscriptions en comptes (art.9 des Statuts)

Les actions revêtent la forme nominative ou au porteur, au choix de l'actionnaire, sous réserve des exceptions prévues par la loi.

2.2. Renseignements de caractère général concernant le capital

2.2.1. Modification du capital et des droits sociaux

Toute modification du capital ou des droits attachés aux titres qui le composent est soumise aux prescriptions légales. Aucune clause statutaire ne soumet ces modifications à des conditions plus restrictives que les dispositions légales.

2.2.2. Capital social (art. 6 des Statuts)

Le capital social de la Société est au jour de l'introduction au Second Marché de 3.223.200 €, divisé en 12.892.800 actions de 0,25 € de nominal chacune, entièrement libérées et toutes de même catégorie.

2.2.3. Actions et valeurs mobilières donnant accès au capital

2.2.3.1. Autorisations existantes

L'Assemblée Générale Mixte du 30 septembre 2004 a autorisé le Conseil d'Administration pour une durée de 26 mois à augmenter le capital social d'un montant nominal maximal de 2,5 millions d'euros, avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription, par émission de toutes valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital de la société.

Par ailleurs, le montant nominal maximum global des émissions de valeurs mobilières représentatives de créances sur la société donnant accès au capital ne pourra excéder 10 millions d'euros.

L'Assemblée Générale Mixte du 30 septembre 2004 a également autorisé le Conseil d'Administration à augmenter le capital social d'un montant nominal maximal de 100 000 euros par émission d'actions réservées aux adhérents à un plan d'épargne entreprise de la société ou des sociétés qui lui sont liées; étant précisé que le montant des augmentations de capital en résultant s'ajoute aux montants des augmentations de capital autorisées ci-dessus. A ce jour, le Conseil d'Administration n'a pas mis en œuvre cette autorisation.

2.2.3.2. Capital potentiel – Plans d'options de souscription d'actions

Historique des attributions d'options de souscription d'actions	Information sur les options de souscription		
		PLAN 1	PLAN 2
Date de l'Assemblée Générale		30 septembre 1999	28 septembre 2001
Nombre d'options autorisées		644 640 *	200 000
Date du Conseil d'Administration	26 avril 2000	6 avril 2001	N/A
Nombre d'options attribuées (0,25€ de nominal)	517 900 *	57 100	
Dont mandataires sociaux	20 000 actions de 0.25 € de nominal	Néant	Néant
Dont dix premiers salariés attributaires	210 000 actions de 0.25 € de nominal	28 500 actions de 0.25 € de nominal	Néant
Point de départ d'exercice des options	27 janvier 2005	7 janvier 2006	Néant
Date d'expiration	26 avril 2005	6 avril 2006	Néant
Prix de souscription	1,68 € *	1,68 €	Néant
Nombre d'options exercées à la date d'enregistrement de ce document	Aucune	N/A	N/A
Nombre d'options annulées			Néant
Options pouvant encore être exercées	Néant	16 625	Néant

(*) Le nombre d'options et le prix de souscription ont été ajustés en raison de la division par quatre de la valeur nominale de l'action sur décision de l'Assemblée Générale Mixte du 13 décembre 2000.

Les options attribuées par le Conseil d'Administration du 26 avril 2000 sont toutes expirées.

Les options attribuées par le Conseil d'Administration du 6 avril 2001 encore exerçables sont au nombre de 16 625, les autres ayant été perdues suite au départ des bénéficiaires du Groupe. Si ces options sont toutes exercées dans le futur, cela correspondra à 16 625 actions nouvelles, soit une dilution de 0,1% des actionnaires existants. Aucune autre option ne peut plus être attribuée dans le cadre du Plan 1, l'autorisation de l'Assemblée Générale du 30 septembre 1999 étant caduque depuis le 30 septembre 2004.

Le Plan 2 n'a pas donné lieu à l'attribution d'options. L'autorisation donnée par l'Assemblée Générale du 28 septembre 2001 est caduque depuis le 28 novembre 2004.

2.2.4. Evolution du capital social sur les cinq dernières années

Date	Nature des Opérations	Nombre d'actions			Valeur nominale		Capital social
		avant	créées	après	avant	après	
30.09.99	Augmentation de capital social par capitalisation d'une somme de 9.006.000 FF prélevée sur le poste « report à nouveau » et élévation de la valeur nominale	47.400	0	47.400	250,00 FF	440,00 FF	20.856.000,00 FF
30.09.99	Augmentation de capital social par capitalisation d'une somme de 286.806,02 FF prélevée sur le poste « report à nouveau » et élévation de la valeur nominale	47.400	0	47.400	440,00 FF	446,05 FF	21.142.806,02 FF
30.09.99	Conversion de la valeur nominale des actions en Euros	47 400	0	47.400	446,05 FF	68,00 €	3.223.200,00 €
30.09.99	Réduction de la valeur nominale	47.400	3.175.800	3.223.200	68,00 €	1,00 €	3.223.200,00 €
13.12.00	Réduction de la valeur nominale	3.223.200	9.669.600	12.892.800	1,00 €	0,25 €	3.223.200,00 €

Le capital social est composé de 12.892.800 actions de 0.25€ de nominal. Il n'y a eu aucun changement au cours des trois derniers exercices, depuis le 1^{er} avril 2001.

2.2.5. Nantissements d'actions de l'émetteur inscrites au nominatif pur

Néant.

2.2.6. Nantissements d'actifs de l'émetteur

Aucun actif appartenant à l'émetteur ou à une filiale consolidée ne fait l'objet d'un nantissement.

2.3. Répartition actuelle du capital et des droits de vote

2.3.1. Evolution de l'actionariat

	31 mars 2002				31 mars 2003			
	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droit de vote	% des droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droit de vote	% des droits de vote
Actionnaires dirigeants*	11 340 033	87,96%	22 680 065	92,84%	10 710 680	83,07%	21 416 140	90,01%
Autres actionnaires nominatifs	195 589	1,52%	390 805	1,60%	215 590	1,67%	411 179	1,73%
Flottant	1 357 178	10,53%	1 357 178	5,56%	1 966 530	15,25%	1 966 530	8,26%
TOTAL	12 892 800	100,00%	24 428 048	100,00%	12 892 800	100,00%	23 793 849	100,00%
	31 mars 2004				30 septembre 2004			
	Nbre d'actions	% du capital	Nombre de droit de vote	% des droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droit de vote	% des droits de vote
Actionnaires dirigeants*	10 710 680	83,07%	21 416 140	90,01%	10 335 680	80,17%	20 651 360	87,05%
Autres actionnaires nominatifs	215 590	1,67%	411 179	1,73%	515 590	4,00%	1 031 180	4,35%
Flottant	1 966 530	15,25%	1 966 530	8,26%	2 041 530	15,83%	2 041 530	8,61%
TOTAL	12 892 800	100,00%	23 793 849	100,00%	12 892 800	100,00%	23 724 340	100,00%

(*) actions détenues directement et indirectement

2.3.2. Répartition récente du capital et des droits de vote

A la date du 30 avril 2005, dernière date pour laquelle l'information est disponible, la répartition du capital et des droits de vote est précisée dans le tableau ci-dessous.
Le nombre total d'actions est de 12 892 800 et les droits de vote de 23 480 183.

Actionnaires	Nombre d'actions	% en capital	Nombre droits de vote	% en droits de vote
Serge BITBOUL	6 225 441	48,29%	12 450 882	53,03%
GTH *	3 841 131	29,79%	7 682 262	32,72%
Joël d'ERSU	320 000	2,48%	640 000	2,73%
Brime Technologies Invest	181 818	1,41%	181 818	0,77%
Daniel ROSE	177 600	1,38%	355 200	1,51%
Autres Actionnaires nominatifs **	97 080	0,75%	120 291	0,51%
Sous Total	10 843 070	84,10%	21 430 453	91,27%
Public	2 049 730	15,90%	2 049 730	8,73%
Total	12 892 800	100,00%	23 480 183	100,00%

(*) GECI Technologies Holding SAS au capital de 38 100€, est une société contrôlée par Monsieur Serge Bitboul à 100%

(**) Aucun autre actionnaire nominatif ne détient individuellement plus de 0,5% du capital

Informations sur les principaux actionnaires

Au 30 avril 2005, les actionnaires détenant individuellement plus de 5 % des actions de la société étaient les suivants :

Monsieur Serge BITBOUL	48,3 %
GECI TECHNOLOGIES HOLDING	29,8 %

A la connaissance de la Société, aucun autre actionnaire ne détient plus de 5% du Capital ou des droits de vote.

2.3.3. Pacte d'actionnaires

Il n'existe pas de pacte d'actionnaires dont la Société aurait connaissance

2.3.4. Rachat par la société de ses propres actions

L'Assemblée Générale Mixte du 30 septembre 2004 a autorisé le Conseil d'Administration à racheter des actions de la Société, dans la limite de 10% du capital, pour un prix maximum d'achat de 5 € et un prix minimum de vente de 1 €.

Aucun rachat d'action n'a été effectué à ce jour.

2.4. Marché des instruments financiers de l'émetteur

2.4.1. Tableau d'évolution de l'action depuis le 1er avril 2003

Date	Plus haut cours	Date du plus haut cours	Plus bas cours	Date du plus bas cours	Cours moyen (ouverture)	Nombre de titres échangés	Capitaux en milliers d'euros	Nombre de séances de cotation
avr. 2003	1,03	09 avr.	0,9	02 avr.	0,98	53 696	52,89	20
mai 2003	4,11	22 mai	0,98	02 mai	1,77	290 049	693,91	20
juin 2003	2,68	02 juin	2,12	03 juin	2,39	86 813	208,02	21
juil. 2003	2,97	01 juil.	2,05	04 juil.	2,34	118 280	287,86	21
août 2003	3,07	13 août	2,03	06 août	2,35	90 861	225,78	21
sept. 2003	3,4	23 sept.	2,34	02 sept.	2,87	145 635	421,93	22
oct. 2003	3,23	31 oct.	2,96	22 oct.	3,08	259 674	769,33	23
nov. 2003	4,5	14 nov.	3,06	03 nov.	3,7	208 950	808,83	20
déc. 2003	4,19	17 déc.	3,19	12 déc.	3,51	121 984	439,02	21
janv. 2004	3,49	02 janv.	2,66	27 janv.	3,01	246 494	716,14	21
févr. 2004	3,29	13 févr.	2,56	02 févr.	2,8	208 014	583,62	20
mars 2004	2,86	01 mars	2,46	24 mars	2,64	118 125	309,97	23
avr. 2004	2,65	01 avr.	2,3	08 avr.	2,5	36 068	89,4	20
mai 2004	2,5	04 mai	1,91	17 mai	2,21	81 989	179,32	21
juin 2004	2,25	16 juin	1,94	02 juin	2,09	65 173	135,5	22
juil. 2004	2,04	01 juil.	1,9	27 juil.	1,98	93 807	184,75	22
août 2004	2	02 août	1,61	27 août	1,78	29 387	50,94	20
sept. 2004	1,79	01 sept.	1,6	27 sept.	1,73	35 699	61,64	22
oct. 2004	1,69	01 oct.	1,41	26 oct.	1,5	42 179	63,8	21
nov. 2004	2,05	30 nov.	1,45	10 nov.	1,63	193 569	334,92	22
déc. 2004	2,33	01 déc.	1,55	20 déc.	1,72	135 317	251,13	23
janv. 2005	2,2	28 janv.	1,57	06 janv.	1,77	237 989	453,44	21
févr. 2005	2,04	01 févr.	1,74	23 févr.	1,9	102 689	195,67	20
mars 2005	2,12	07 mars	1,70	02 mars	1,93	110 595	212,40	20
avril 2005	1,88	07 avr.	1,53	22 avr.	1,72	62 649	107,73	21

(Source : Euronext)

Les différents codes pour suivre le cours de GECI International sont :

ISIN : FR0000079634 (mnémonique : GECP)

Reuters : GECI.PA

Bloomberg : GEC FP

GECI International avait été introduite au Second Marché de la Bourse de Paris. Elle est aujourd'hui cotée sur le compartiment C de l'Eurolist d'Euronext Paris. L'action fait l'objet d'un contrat d'animation du cours.

2.4.2. Distribution des dividendes

Distribution de dividendes au titre des cinq derniers exercices :

Dividende global distribué (en €)			
Exercices	Brut	Avoir fiscal	Net
31 mars 2000	685.466,27	228.488,76	456.977,52
31 mars 2001	1.933.920,00	644.640,00	1.289.280,00
31 mars 2002	néant	néant	néant
31 mars 2003	néant	néant	néant
31 mars 2004	néant	néant	néant

Dividende par action (en € et sur une base de 12.892.800 actions)			
Exercices	Brut	Avoir fiscal	Net
31 mars 2000	0,053	0,018	0,035
31 mars 2001	0,149	0,050	0,099
31 mars 2002	néant	néant	néant
31 mars 2003	néant	néant	néant
31 mars 2004	néant	néant	néant

CHAPITRE 3 RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE GECl INTERNATIONAL

3.1. Présentation du Groupe

Créé en 1980 par Serge Bitboul, son actuel Président, le groupe GECl International, « Groupe d'Etudes et de Conseils en Ingénierie », s'est depuis ses débuts spécialisé dans le conseil et le développement en haute technologie.

Le groupe a développé une expertise technique et un savoir-faire unique dans l'ingénierie de développement de l'Univers des Transports et notamment dans le secteur aéronautique qui représente la majeure partie de l'activité.

Ainsi, GECl International regroupe un ensemble de compétences multidisciplinaires lui permettant la vision et la maîtrise de l'ensemble du processus de développement, et plus particulièrement :

- ❖ conçoit, modélise et simule tous types de structures,
- ❖ intervient dans toutes les phases de conception et de développement (automobiles, avions, systèmes de propulsion, lanceurs et satellites, véhicules de transports, navires,...),
- ❖ intervient dans la réalisation de maquettes virtuelles de prototypes et dans leur mise au point industrielle,
- ❖ réalise l'étude et l'intégration des systèmes.

Inscrivant son développement dans l'Univers des Transports, le groupe GECl International, s'adresse à des industriels majeurs de l'aéronautique, du spatial, de la défense, de l'automobile, du naval et de la propulsion.

GECl International a acquis tant en France qu'à l'étranger un réel leadership technologique et une notoriété indiscutable en se positionnant sur l'ensemble du cycle de développement et en participant à de nombreux projets d'envergure sur la scène internationale.

3.1.1. Organisation du groupe

L'organisation du Groupe est dictée par un principe de compétence maximale et une rapidité de réaction. Ceci lui permet de s'adapter aux évolutions du marché et aux attentes de ses clients. Ainsi le groupe s'appuie sur ses responsables locaux, qui ont une grande latitude pour se développer dans le cadre de la stratégie du Groupe.

Les fonctions groupe sont assurées au travers d'un comité de direction incluant le Président et les directeurs des 4 Départements :

- ❖ Finance et Administration
- ❖ Ressources Humaines
- ❖ Opérations France
- ❖ Opérations Internationales

Le comité de direction constitue un état major restreint, mobile et actif permettant une excellente coordination entre les différentes entités du groupe et une prise de décision très rapide quelque soit le sujet et sa localisation.

Notre organisation favorise le travail en équipe y compris entre pays différents, pour utiliser les meilleures compétences du Groupe lors des appels d'offres internationaux et pouvoir répondre avec toutes les chances de succès. Un atout compétitif du Groupe est sa capacité à assurer des réalisations multi-plateforme.

Les opérations France supervisent et coordonnent les bureaux situés à Cannes, Evry, Rennes, Toulouse, Versailles, La Seyne sur Mer et Brest.

Les opérations internationales supervisent et coordonnent les activités en Allemagne (Hambourg, Brême, Oberpfaffenoffen), au Royaume-Uni (Kingston), en Espagne (Madrid), en Roumanie (Bucarest), en Afrique du Sud (Johannesburg), en Indonésie (Bandung) et en Chine (Shanghai).

3.1.2. Historique et évolution de la structure de GECI International

Serge BITBOUL, diplômé en 1974 en ingénierie aéronautique et spatiale, décide en 1979 de créer un cabinet spécialisé dans le calcul et la simulation numérique, après une première expérience industrielle au cours de laquelle il a introduit en France le premier logiciel d'analyse de structure, NASTRAN, conçu par la NASA.

- 1980** Création de la société GECI. L'activité est alors centrée sur la simulation numérique et l'analyse de structures. Les premiers clients sont des partenaires du consortium Airbus. Par la suite, GECI obtient la distribution exclusive du logiciel MSC/NASTRAN pour des applications dans l'aéronautique, l'espace, le transport, et l'industrie en général... GECI offrant alors formation et assistance technique à la réalisation de projets, atteint rapidement une position de leader reconnu pour son expertise et sa qualité de service dans ce domaine nouveau.
- 1984** GECI élargit ses services à des études clé en main dans les différents secteurs des transports. Cette extension de l'offre et l'expérience « transport » ouvrent la voie à la maîtrise d'œuvre de projets. Création de GECI International avec l'ouverture de bureaux internationaux, d'abord essentiellement en Europe, et la création d'un réseau de partenaires d'affaires. GECI International développe une culture et une organisation globales pour devenir un leader multinational dans l'analyse des structures et la simulation numérique au service de l'industrie des transports.
- 1992** GECI International est présent en Europe, Afrique, Asie et effectue des missions en Amérique du Nord, Amérique du Sud et Australie. Référencé comme expert international dans l'univers des transports, capable de mobiliser rapidement des équipes de haut niveau, GECI International intervient auprès d'industriels majeurs et élargit son offre au conseil industriel et stratégique, effectue des missions d'audit, d'expertise et intervient sur des projets de grande envergure tels que l'hélicoptère Rooivalk en Afrique du Sud ou des avions de transport régional turbopropulsés N250 en Indonésie.
- 1998** GECI International développe sa capacité de proposition en design de véhicules et définit l'activité de "développement virtuel" en prenant en charge des projets complets, de la conception initiale jusqu'au développement de prototype numérique et incluant le processus de certification. Anticipant sur les besoins d'industrialisation des pays émergents, le Groupe commence à proposer des projets adaptés à des besoins spécifiques. C'est dans ce contexte que le groupe finalise des études de marchés démontrant l'intérêt de produits adaptés aux normes locales, et identifie un projet d'avion susceptible de rassembler un intérêt très large. Les études d'avant-projet initiales du Skylander sont confortées par l'intérêt des premiers opérateurs. C'est ainsi que le groupe appuyé sur des réseaux industriels en place, décide de franchir une étape vers la valorisation en direct ou par des partenariats, de ses propriétés intellectuelles.

- 2001** GECI International intervient dans un contexte de multiplication des développements de produits avec un rôle de plus en plus prépondérant des techniques de simulation et de conception numérique. Le marché de la R&D externalisée s'ouvre à GECI International, un marché à terme bien plus large que celui de l'aéronautique, secteur naturellement à la pointe de la demande en conception numérique. Ambitionnant un fort développement et la construction d'une notoriété, et afin de continuer à attirer, former, et conserver les meilleurs collaborateurs et de se donner les moyens d'une croissance soutenue, GECI International devient une société cotée sur le Second Marché d'EURONEXT Paris.
- 2002** Après la cessation de paiement de son principal client, Fairchild Dornier en avril 2002, GECI se recentre sur ses bureaux principaux, entame l'élargissement de son portefeuille clients et se redéploie en Europe. Parallèlement, les coûts globaux du Groupe sont réduits, le personnel adapté aux besoins des clients du Groupe, les développements liés au projet Skylander minimisés et une filiale spécifiquement dédiée au Skylander créée Skydesign SAS.
- 2003** Acquisition auprès de l'administrateur de Fairchild Dornier de la société DoPS, dont l'activité centrée autour de l'ingénierie de production vient compléter l'activité d'ingénierie de développement et conforter la présence du groupe en Allemagne.
- 2004** Un projet d'industrialisation du Skylander se met en place, grâce à l'intérêt manifesté par des partenaires portugais et par les autorités politiques portugaises.
En décembre 2004, le Groupe GECI International étend son activité dans le domaine des transports et effectue l'acquisition de 90% de la société AGIR, société spécialisée en ingénierie navale. Le potentiel de développement de ce secteur est particulièrement important et vient compléter une demande très soutenue en matière de R&D externalisée.

3.1.3. Evolution de l'effectif total au cours des trois derniers exercices

Afin de préserver une grande réactivité et de pouvoir s'adjoindre des profils très pointus sur des missions d'expertise, GECI International utilise un effectif varié.

L'effectif global est ainsi représenté par :

- ❖ un effectif permanent non facturable, qui regroupe les salariés non facturables, essentiellement composés du personnel administratif, recrutement, ressources humaines et commercial
- ❖ un effectif facturable, des salariés en CDI et CDD, essentiellement ingénieurs et techniciens.
- ❖ un effectif d'experts et consultants indépendants, qui a représenté une centaine de personnes en équivalent temps plein pendant l'exercice 2001/2002, mais qui a été réduit très fortement pendant l'exercice suivant quand il a fallu ajuster les coûts salariaux à la baisse du chiffre d'affaires. GECI International conserve cependant des liens avec tout un réseau d'experts et consultants externes et y fait appel de manière ponctuelle pour des sujets pointus.

L'évolution de l'effectif et des charges de personnel (hors experts et consultants externes) de GECI International est donnée à la note 19 des Etats Financiers page 67.

3.1.4. Faits marquants postérieurs au 30 septembre 2004

GECI International a procédé en décembre 2004 à l'acquisition à hauteur de 90% de la société AGIR, spécialiste de l'ingénierie navale et s'est engagé à acheter les 10% restants dans un délai de deux ans. Le prix total de l'acquisition est de 420 K€ révisable à 500 K€ en fonction des résultats futurs. Par cette croissance externe, GECI International poursuit sa dynamique de développement dans le domaine des transports et étend son activité au secteur naval.

La société AGIR SAS, implantée depuis 1987 à la Seine sur Mer (VAR) et à Brest compte un effectif de 30 personnes, et a réalisé un chiffre d'affaires 2004 de 2,3 M€, une marge nette de 10% pour des capitaux propres de 426 K€ au 30 septembre 2004.

AGIR certifiée ISO 2001 est reconnue pour son savoir faire et ses compétences en architecture navale, notamment dans les études de coques, les études fonctionnelles, les études d'intégration et les calculs de structures.

Actuellement, la société participe au développement et études des Frégates Multimission (FREMM) et du futur Porte-avion national.

Depuis sa création, AGIR a participé à tous les programmes majeurs navals civils et militaires (paquebots QUEEN MARY II, FPSO, plateformes offshore, porte-avion Charles de Gaulle, frégates DELTA, SAWARI et HORIZON, TCD, Sous-marins le TERRIBLE, SCORPENE, BARRACUDA). AGIR compte parmi ses références les plus grands industriels du secteur : DCN Ingénierie et DCN Services, France Telecom Marine, Single Buoy Mooring, SNCM, Louis Dreyfus Armateur, CMA/CGM, Alstom.

Grâce à la maîtrise technique de GECI International et à son savoir-faire en conduite et réalisation de grands projets, la société AGIR pourra accroître son assise technique, étendre son offre, et ainsi prendre une place prédominante dans le secteur naval. AGIR bénéficiera également de relais de croissance supplémentaires à l'étranger grâce au positionnement international du groupe GECI. Le partenariat stratégique mené depuis 2 ans a permis de créer une forte culture de coopération entre les deux sociétés, et permet d'anticiper une excellente intégration d'AGIR au sein du groupe GECI International.

Fort d'un savoir-faire dans la maîtrise des structures en mouvement dans les domaines de l'aéronautique, de l'espace et des transports terrestres, GECI se dote aujourd'hui d'un secteur complémentaire à fort potentiel de développement.

3.2. Chiffres clés

3.2.1. Chiffres consolidés

	31 mars 2002 (12 mois)	31 mars 2003 (12 mois)	31 mars 2004 (12 mois)	30 sept 2004 (6 mois)
en milliers de €				
Chiffre d'affaires	41.729	25.322	28.465	12.250
Résultat d'exploitation (1)	(10.899)	(5.882)	(3.832)	(1.992)
Résultat net part du Groupe	(7.602)	(4.364)	(4.225)	(1.913)
Capitaux propres part du Groupe	4.511	90	(4.198)	(6.048)
Actif immobilisé	2.962	1.599	1.263	1.343
Dettes financières :				
o Emprunt – Retraitement Crédit – bail	323	193	395	583
o Concours bancaires	605	2.632	511	669
o Compte courant actionnaires	1.608	4.311	7.704	7.520
o Avances affactureur	0	0	3.634	3.849
o Autres avances	0	0	465	465
Total Dettes financières	2.536	7.136	12.709	12.871

(1) Après reclassement de la participation des salariés, selon la nouvelle méthodologie d'établissement des comptes consolidés (règlement CRC 99-02)

3.3. Informations chiffrées sectorielles

3.3.1. Répartition du chiffre d'affaires par secteur

(en K€)	31 mars 2002 (12 mois)	% CA	31 mars 2003 (12 mois)	% CA	31 mars 2004 (12 mois)	% CA	30 sept 2004 (6 mois)	% CA
Aéronautique	33.451	80,16%	16.959	66,98%	20.451	71,85%	8.194	66.89%
Spatial	4.412	10,57%	4.289	16,94%	4.007	14,08%	2.027	16.55%
Transport	1.568	3,76%	1.923	7,59%	2.862	10,05%	1.104	9.01%
Propulsion	2.298	5,51%	2.151	8,49%	1.145	4,02%	682	5.57%
Naval	0	0%	0	0%	0	0%	84	0.69%
Autres	0	0%	0	0%	0	0%	159	1.29%
Total	41.729	100,00%	25.322	100,00%	28.465	100,00%	12.250	100,00%

3.3.2. Répartition du chiffre d'affaires par zone géographique

(en K€)	31 mars 2002 (12 mois)	31 mars 2003 (12 mois)	31 mars 2004 (12 mois)	30 sept 2004 (6 mois)
France	8.095	12.239	14.726	7.354
Royaume Uni	404	649	572	47
Allemagne	27.120	7.276	8.587	3.543
Autres Europe	1.146	1.686	2.290	533
Amériques	996	261	286	-
Afrique	2.654	2.842	1.717	706
Asie	1.314	369	287	67
Total	41.729	25.322	28.465	12.250

3.3.3. Répartition du chiffre d'affaires par type de services

(en K€)	31 mars 2002 (12 mois)	31 mars 2003 (12 mois)	31 mars 2004 (12 mois)	30 sept. 2004 (6 mois)
Solutions Globales au forfait	10 015	5 064	3 985	1 960
Solutions Globales au forfait (%)	24%	20%	14%	16%
Prestations en régie ⁽¹⁾	31 714	20 258	24 480	10 290
Prestations en régie ⁽¹⁾ (%)	76%	80%	86%	84%

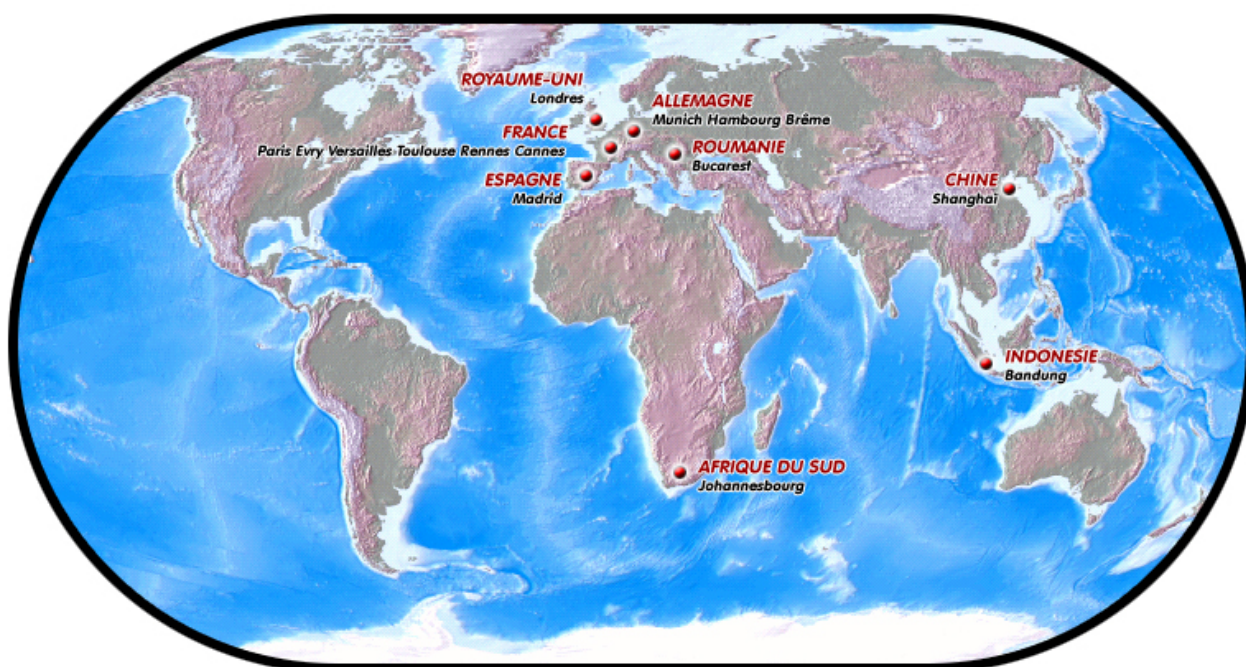
(1) incluant aussi le conseil/audit/expertise, relativement peu significatif

3.4.1. Positionnement de l'offre du groupe

L'offre de GECI International s'oriente autour de trois types d'intervention :

- ❖ **Les prestations en régie**, facturées au temps passé, mobilisant des intervenants spécialisés et très qualifiés, experts ou ingénieurs. Ces missions sont de trois types :
 - **Conseil Industriel et Stratégique** inclut des missions telles les réductions de coût. Ce type d'intervention regroupe notamment des missions telles des réductions de coûts, une recommandation stratégique de développement ou encore des études d'impact et d'optimisation. GECI International aide notamment ses clients à analyser et restructurer leur chaîne de création de valeur, avec l'objectif de réduire les coûts et délais de mise sur le marché des produits. Ce type d'intervention porte aussi sur l'aide à la réponse à des appels d'offre, ainsi qu'à la négociation contractuelle.
 - **Expertise**. GECI International a développé des expertises dans des domaines techniques particuliers : la fatigue et la tolérance aux dommages, l'acoustique, le crash, et ces expertises utilisant les mêmes outils de simulation quels que soient les secteurs d'application sont servies par les experts multidisciplinaires du Groupe.
 - **Prestations intellectuelles**. Les industriels sont demandeurs de prestations intellectuelles consistant en la mise à disposition d'ingénieurs qualifiés, intégrés dans les équipes projets des clients et sous leur direction. GECI International a une vaste expérience de ce type de prestations et a pu constituer au cours des années, des compétences internes ainsi qu'un réseau très important d'ingénieurs auxquels le Groupe fait appel. GECI International propose de telles prestations dans tous ses secteurs d'activité.
- ❖ **La réalisation de projets clé en main**. Couvrant l'ensemble du cycle de développement d'un produit, GECI International prend la responsabilité globale d'un produit ou d'un sous-ensemble qu'elle réalise au forfait avec ses propres ressources et outils de développement. L'établissement d'un réseau de partenaires, incluant sous-traitants et fabricants, donne la souplesse nécessaire et les moyens de réaliser ces projets.
- ❖ **Le développement de projets et produits en partenariat industriel**. Récente dans le Groupe, cette offre a été développée suite à une demande soutenue de développement de produits permettant à des entreprises de pays souhaitant s'industrialiser, d'une part de développer l'expertise locale, de développer des produits parfaitement adaptés au contexte local et également de fournir du travail à une industrie déjà lourdement investie en moyens de production mais n'ayant pas les capacités d'innovation, de conception, de développement et de certification.
- ❖ **Le développement du Skylander**, qui ne génère pas pour le moment de chiffre d'affaires.

3.4.2. Présence internationale



Le Groupe est implanté dans 8 pays avec 16 bureaux. Huit en France (Cannes, Evry, Rennes, Toulouse, Versailles, La Seyne sur Mer, Brest) dont le siège à Paris, trois en Allemagne (Hambourg, Brême, Oberpfaffenoffen), un en Espagne (Madrid), un au Royaume-Uni (Kingston), un en Roumanie (Bucarest), un en Afrique du Sud (Johannesbourg), un en Indonésie (Bandung), et un en Chine (Shanghai).

3.4.3. Avantages compétitifs de GECI International

GECI International en tant que prestataire de services, et connaissant la difficulté d'opérer dans un environnement difficile a très tôt entrepris de bâtir des avantages concurrentiels, afin de se démarquer de la concurrence, et opté pour une stratégie de différenciation, tout en menant parallèlement une stratégie de maîtrise des coûts. Les principaux avantages concurrentiels sur lesquels s'est constitué le Groupe reposent sur les éléments suivants :

Organisation multinationale et compétitivité vente/produits. Le Groupe GECI International est présent mondialement et sa stratégie de développement est résolument internationale (environ 50% du chiffre d'affaires a été réalisé à l'étranger sur les exercices 2002/2003 et 2003/2004). Les collaborateurs de l'entreprise baignent dans un environnement multiculturel, il est particulièrement aisé de mettre en œuvre l'ensemble des compétences du Groupe pour tout projet ou mission à l'international, ainsi que pour de nombreux projets intégrant des partenaires de pays différents.

L'organisation de GECI International lui confère une rapidité de réaction considérable en avant vente :

- ❖ le réseau de consultants/partenaires génère de nombreux contacts potentiellement générateurs de projets,
- ❖ les équipes de consultants experts de haut niveau sont mobilisables très rapidement sur les affaires stratégiques,
- ❖ la base de données d'experts permet de constituer rapidement des équipes de première qualité,
- ❖ les bureaux travaillent en réseau pour finaliser des propositions rentables et viables en coopération avec les départements centraux beaucoup plus rapidement que la concurrence structurée différemment.

Spécialisation transport et compétitivité sectorielle. Dans ce domaine, il est fait appel à des compétences fonctionnelles pointues similaires dans chacun des segments du secteur des transports. GECI International est aujourd'hui la seule société française d'ingénierie high tech exclusivement spécialisée dans l'univers des transports. Cette spécialisation transport, et notamment aérospatiale, avantage fortement GECI International par rapport à tous les concurrents d'ingénierie "multi-sectorielle" sur les projets qui requièrent une expérience technique et de conduite de grands projets, mais aussi dans des domaines critiques incluant le respect de normes telles que celles de la sécurité et de l'environnement ou encore la maîtrise du processus de certification.

Expérience et haut degré d'expertise des consultants. La spécialisation transport requiert la maîtrise intégrée d'un grand ensemble de spécialités techniques, la connaissance précise de procédures et de normes et surtout celle d'un tissu international de sous-traitants et de partenaires industriels. Elle permet d'attirer et de conserver au sein du Groupe et parmi ses partenaires, des ingénieurs de carrière qui ont contribué à de nombreux projets internationaux et veulent donner leur pleine mesure, en participant à une variété de projets pointus à travers le monde.

GECI International possède ainsi un profil de collaborateurs beaucoup plus expérimentés que la plupart des sociétés d'ingénierie généralement axées sur des profils d'ingénieurs juniors, encadrés par quelques chefs de projets. Le Groupe a en effet constitué un ensemble cohérent de collaborateurs, de partenaires, de consultants tous spécialisés dans la conception et le développement de systèmes de transports et dont le niveau d'expertise et d'expérience est très élevé.

Mobilisation rapide d'équipes de grande envergure. GECI International offre non seulement une expertise reconnue, mais elle offre également la possibilité de mobiliser de très grandes équipes d'ingénieurs dans des temps record, permettant aux industriels de démarrer des projets très vite et d'avancer rapidement dans leur réalisation.

Le volant de consultants externes référencés et de partenaires industriels confère à GECI International une taille effective sur sa capacité d'intervention, que ce soit sous forme de prestation intellectuelle ou de prise de projet largement supérieure à sa taille "apparente", au sens de ses effectifs, qui détermine son niveau de frais de structure.

Ainsi GECI International bénéficie de la rapidité de réaction d'une société de taille moyenne, de la présence géographique d'une véritable multinationale, et de la capacité d'intervention d'une société de taille significativement supérieure, tout en ayant l'expertise d'une société de très haut niveau.

Maîtrise d'œuvre de projets. GECI International prend en charge des projets complets en maîtrise d'œuvre, constitue des équipes intégrant des ingénieurs, des chefs de projet, et des responsables de programme qui vont réaliser les études sur spécifications des clients en utilisant les outils et des méthodes internes au Groupe. Cette capacité permet aux clients de se décharger de projets complexes en totalité sur des prestataires extérieurs. Cette forte tendance de l'externalisation donne à GECI International un fort potentiel de développement.

Réalisation multi plate-forme. Pour les projets importants, GECI International offre à ses clients la possibilité d'établir une implantation technique à proximité du client et d'organiser des transferts sur d'autres plates-formes satellites dans un temps record. Les projets débutent ainsi très rapidement et des temps de développement toujours plus courts sont respectés. De plus, l'organisation internationale en réseau offre l'avantage de travailler en continu sur des projets, permettant d'accélérer les temps de développement, facteur critique pour les clients.

3.4.4. Concurrence

La volonté du management de l'entreprise de sectoriser l'offre de GECI International en l'orientant vers l'industrie des transports porte ses fruits. En effet, ces technologies requièrent des connaissances précises de procédures et de normes qu'il est indispensable de confier à des sociétés maîtrisant ces contraintes.

Le paysage concurrentiel est composé de quatre types d'acteurs :

- ❖ des acteurs de taille importante couvrant une gamme large de services dans l'informatique, l'ingénierie et visant le marché de la R&D externalisée et développant une approche généraliste: c'est le cas de sociétés telles Altran, Alten, Ausy, Brime Assystem, ... Egalement, les filiales de grands groupes, malgré les compétences et le savoir-faire acquis ont souvent du mal à pénétrer des marchés où la réactivité et la compétitivité des prix sont des facteurs importants.
- ❖ des sociétés très spécialisées et couvrant les compétences amont d'un secteur, principalement les avant-projets la conception et le développement : Italdesign, Porsche Engineering Services, Ricardo. Les sociétés spécialisées disposent d'un avantage concurrentiel significatif qui est de disposer d'équipes à la fois pluridisciplinaires et pointues. Or, pour le segment de la R&D spécialisée, quelques acteurs seulement ont su constituer de telles équipes. GECI International s'est ainsi créée une compétence et un savoir-faire unique dans le secteur aéronautique en particulier et allié à un tissu international de sous-traitants dont le niveau d'expertise et d'expérience est très élevé.
- ❖ des sociétés orientées sous-traitance globale d'industriels : ces sociétés sont capables de prendre en charge des packages incluant études et fabrication qu'elles réalisent souvent en pool : Sogéclair, Duarte,...l'intervention en risque partagé est de plus en plus demandée dans cette catégorie d'intervenants.
- ❖ des sociétés de petite taille : très spécialisées, elles couvrent un domaine bien défini et se positionnent chez une clientèle réduite suite à leur expertise et leur localisation à proximité. Dans un contexte où les industriels souhaitent réduire le nombre d'intervenants et avoir à disposition des sociétés couvrant un panel de compétences élargi, une tendance à la concentration de ce type d'intervenants devrait s'accélérer. C'est dans ce type d'intervenants que GECI recherche principalement sa croissance externe.

En résumé, GECI International a une organisation internationale capable d'offrir à une clientèle d'industriels majeurs, expertise, compétence, innovation et réalisation de projets.

3.4.5. Un portefeuille de clients prestigieux et des références mondiales

3.4.5.1. Un portefeuille de clients prestigieux

Les clients de GECI International sont principalement des grands comptes ou des gouvernements :

France	Alcatel, Latécoère, Arianespace, CNES, Alstom, Airbus, SNCF, Sogerma, PSA Peugeot Citroën, Renault, Matra, Snecma.
Europe	British Aerospace, MTU, Fairchild Dornier, BMW, Rolls-Royce, Sabca, Sonaca, Eurocopter, CASA, DASA, Alenia, Asea Brown Boveri, Saab, Dacia, Ferrari.
Hors Europe	Bombardier, De Havilland, Denel, IPTN, Agency for Defense Development (Corée), Samsung, Embraer, Israël Aircraft Industries, Turkish Aircraft Industries.

Capable d'accompagner des projets complexes transnationaux en offrant à l'ensemble de ses clients (au travers de ses bureaux d'études et de ses centres de compétences) des possibilités multiples en matière de R&D et d'ingénierie externalisée, le groupe GECI International est aujourd'hui reconnu par ses partenaires et par le monde industriel comme un prestataire fiable et de haute qualité, ce dont témoigne en particulier l'ancienneté de ses clients.

3.4.5.2. Des références mondiales

La liste des références de GECI International inclut la participation aux projets suivants :

Aéronautique	Famille Airbus A300, 310, 320, 318, 319, 380, 400M; Fairchild Dornier 328JET, 428JET, 728JET ; Embraer ERJ-145 ; Canadair Global Express, RJ700 ; De Havilland Dash 8-400 ; Saab 2000 ; IPTN N250 ; EFA ; KT-1 ; Fanranger ; Rooivalk ; MD900 ; Agusta A109 ; MDX.
Propulsion	CFM56 ; PW4000 ; BR710, BR715 ; EJ200 ; Trent 500, Trent 800 ; M53, M88 ; GE90 ; SPW14.
Espace	Ariane 3, 4, 5 ; Arabsat ; Hispasat ; Hot Bird ; KTV ; Meteosat ; Nilesat ; Sirius ; Spot ; Turksat ; W24 ; Hermes ; Colombus ; Systèmes de télécommunication ; Systèmes de navigation & localisation (GNSS).
Transport	Renault ; Peugeot ; Citroën ; Rolls-Royce ; BMW ; Renault Véhicules Industriels ; Véhicules de transport public urbain (tramway, métro) ; Trains à grande vitesse (TGV).
Défense	GIAT, Roxel, Thales,
Naval	DCN

GECI International exerce ses compétences auprès d'une centaine de clients, dont 67 ont été actifs pendant l'exercice 2004-05. Le carnet de commandes au 31 mars 2005 représente environ 5 mois de chiffre d'affaires.

3.4.5.3. Des projets d'envergure

Reconfiguration et certification de l'avion d'entraînement KT-1 en Corée du Sud. Audit de performance et mise en place une équipe complète de consultants pour la reconfiguration d'un avion d'entraînement léger. Cette mission a été menée dans le cadre d'un accord forfaitaire sur 2 ans et a impliqué une certification de l'avion reconfiguré, certification confiée au RAI : Registro Aeronautico Italiano.

Etudes au forfait sur la famille de moteurs BR700. Le bureau de GECI International à Berlin a signé un important contrat cadre avec un motoriste allemand pour la réalisation d'études au forfait en conception et développement de moteurs de moyenne poussée. Ces études ont été effectuées sur des bases budgétaires fixes.

Maîtrise d'œuvre du développement du fuselage du FD 728JET. GECI International a déployé l'ensemble de ses capacités techniques et de direction de projet autour de ce programme d'avion régional pour lequel il a remporté le développement complet du fuselage et du cockpit. GECI International a installé des infrastructures situées à proximité du donneur d'ordre principal et a mis en place une équipe complète d'ingénieurs et de techniciens incluant l'encadrement du programme et l'encadrement technique. Ce projet s'est déroulé en deux phases, une phase initiale au forfait terminée le 31 juillet 2001 et qui s'est poursuivie par des études liées à la certification. Celles-ci se sont interrompues partiellement au 2 avril 2002, date de la cessation de paiement de Fairchild Dornier et complètement au 30 juin 2002.

Conversion « VIP » et « cargo » d'avions Airbus. Dans le cas d'une conversion « VIP », il s'agit de réétudier un avion, initialement prévu pour des passagers, afin de le transformer par la suite en avion destiné à un usage personnalisé, généralement utilisé par de grandes entreprises ou des membres de gouvernement. L'aménagement de l'avion, souvent doté de pièces décorées et de sanitaires élaborés, requiert un travail important et compliqué. GECI International a réalisé pour le compte d'un industriel un projet de conversion « VIP », intégrant en particulier la conception et le calcul de structures pour ce projet de modification. Le Groupe a ainsi réalisé la totalité des études nécessaires à la transformation de l'avion et a vérifié sa navigabilité en fonction des aménagements.

Dans le domaine des cargos (« freighter »), GECl participe aux travaux d'études et de dimensionnement sur la version cargo de l'A380. Ces travaux consistent au renforcement de la structure primaire de l'A380 passager (par exemple renforcement du plancher) pour pouvoir supporter une augmentation de charge due au transport de fret (volume d'activité 40 000 heures, dont 20 000 réalisées à fin 2004).

Projet F7X de Dassault : Dans le cadre du développement du nouvel avion d'affaires Dassault, GECl a participé dans un premier temps à la phase commune sur plateau Dassault à St Cloud. Ensuite, GECl a réalisé des travaux d'études et de dimensionnement au forfait sur des parties de structure primaires telles que le tronçon arrière attaché à l'empennage, le tronçon central, les mâts moteur, la nacelle Fan Cowl Door et les bords de fuite de la voilure. Ces travaux ont totalisé un volume de 200000 heures. GECl participe actuellement à la finalisation des dossiers de certification et de la corrélation entre l'analyse et les essais vol.

Projet Mâts A400M : Dans le cadre du développement de l'avion militaire européen l'A400M nouvel GECl a participé dans un premier temps à la phase commune sur plateau Airbus à Toulouse, principalement sur les Mâts ainsi que sur la Pointe avant , pour un volume avoisinant les 35 000 heures. Récemment, GECl a démarré des travaux d'études et de dimensionnement pour la phase de définition au forfait sur les mâts A400M pour un volume de 40 000 heures.

Projet télescope PLEIADES : Dans le cadre des activités spatiales, GECl réalise les modèles de simulation ainsi que le suivi de la conception, l'intégration des modèles et analyses modales d'ensemble, le dimensionnement détaillé de chaque sous-ensemble (statique, thermique et dynamique), la définition et suivi des essais élémentaires (en particulier collage), les prédictions, suivi et exploitation des essais sinus. Le volume de ces activités avoisine les 5000 heures.

3.5. Politique d'investissement

Peu d'investissements en biens corporels ou incorporels sont réalisés, en dehors des matériels informatiques, mobiliers de bureau et agencements nécessaires à l'activité courante.

3.5.1. Montant des investissements en 2001/2002, 2002/2003, 2003/2004 et au 1er semestre 2004/2005

En K€	31 mars 2002	31 mars 2003	31 mars 2004	30 septembre 2004
Logiciels	252	26	384	0
Corporels	892	60	16	281
Total	1 144	86	400	281

GECl International réalise des projets de R&D pour son compte propre, ceux-ci sont proposés à des industriels ayant peu ou pas de capacités de développement, GECl International étant alors rémunéré par honoraires et éventuellement par des redevances supplémentaires.

Le Groupe a dépensé en R&D pour les années civiles 2001, 2002,2003 respectivement 1.685 K€, 2.157 K€, 1.170 K€, montants intégrant à la fois les coûts internes et externes.

Dans le cadre du Crédit d'Impôt Recherche, le Groupe (principalement GECl France) s'est fait financer au titre des années civiles 2001 et 2002 respectivement 453 K€ et 414 K€ .

3.5.2. Propriétés intellectuelles et industrielles, marques licences et brevets

GECl International et ses filiales détiennent en propre les marques et brevets qu'elles utilisent, à l'exception de licences et logiciels techniques standards. La marque Skylander et les dessins de l'avion ont été déposés et appartiennent au Groupe.

CHAPITRE 4 RISQUES DE L'EMETTEUR

4.1. Facteurs de risques

4.1.1. Risques de marché

4.1.1.1. Risque de change et de taux

A. Risque de change

Compte tenu du caractère international des activités de la société et de son organisation, GECI International se trouvait exposé à un risque de change. Cependant, GECI International facture la totalité des coûts directs liés à un client dans sa devise. La différence entre le chiffre d'affaires et les coûts directs facturés au client étranger rend ainsi le risque de change peu significatif. De ce fait, la société n'a pas jugé nécessaire de mettre en place une politique de couverture des risques de change.

B. Risque de taux

Les sociétés françaises opérationnelles du Groupe, GECI France et GECI SYSTEMES, ont recours à l'affacturage depuis le milieu de l'exercice 2003/2004 et bénéficient d'un taux d'affacturage calculé sur la base de l'EURIBOR 3 mois augmenté d'une marge de l'ordre de 1.6%.

Aucune autre dette financière significative n'est à taux variable. Le taux d'intérêt de la majeure partie du compte courant consenti par l'actionnaire principal est un taux qui restera fixe à 3,5% au maximum jusqu'au 1^{er} avril 2006. Le reste du compte courant n'est pas rémunéré.

La Société n'est contrepartie d'aucun contrat de swap ni d'aucune autre opération ayant pour effet de modifier l'échéancier de la dette et/ou la nature du taux d'intérêt.

La situation du risque de taux au 30 septembre 2004 est la suivante :

en K€	A moins d'1 an	1 à 5 ans	Au delà
Passifs financiers	4 518 *	7 520 **	0
Actifs financiers	117	0	0
Position nette avant gestion	4 401	7 520	0
Position nette après gestion	4 401	7 520	0

(*) Affacturage (3849 K€), dettes bancaires (669 K€)

(**) Comptes courants

C. Risque de liquidité

Suite au dépôt de bilan de son client principal, la société FAIRCHILD DORNIER en avril 2002, le groupe GECI a dû faire face à un impayé d'environ 8M€ qui a lourdement pesé sur sa trésorerie et qui a conduit à la perte d'environ 50% de son chiffre d'affaires.

L'actionnaire principal lui a alors apporté un soutien financier important. Ainsi, il a mis à disposition du Groupe GECl des liquidités pour des montants s'élevant :

- ❖ au cours de l'exercice 2001/2002 à 1.608 K€,
- ❖ au cours de l'exercice 2002/2003 à 2.650 K€,
- ❖ au cours de l'exercice 2003/2004 à 3.140 K€

Des accords de moratoires ont été négociés avec différents organismes fiscaux et sociaux français en tout début d'année 2005 pour un montant de 2,4M€ environ.

Les accords prévoient un étalement des dettes sur une durée variant de 10 à 11 mois selon le cas, les premières échéances de remboursement étant intervenues dès février 2005.

A fin avril 2005, l'ensemble des accords de moratoires ont été respectés et les dettes fiscales et sociales courantes postérieures à ces accords normalement payées, la dette globale liée aux moratoires existants ayant ainsi été ramenée à environ 1,8 M€ à cette date.

Le soutien de l'actionnaire principal s'est matérialisé sur l'exercice 2004/2005 par :

- ❖ un abandon de créance à caractère financier de 500 K€ (avec clause de retour à meilleure fortune) en date du 28/07/04 au profit de la holding GECl INTERNATIONAL,
- ❖ l'apport de sa caution personnelle en garantie de certains moratoires existants,
- ❖ la souscription d'un emprunt personnel de 2 M€ auprès d'un établissement de crédit sur 18 mois (échéance juin 2006) utilisable uniquement dans le cadre de l'activité du Groupe GECl.

L'actionnaire principal s'est engagé à laisser à la disposition de la Société l'apport en compte courant du 31 mars 2005 au minimum jusqu'au 31 mars 2007, étant entendu que tout ou partie de cette somme pourrait aussi être utilisé lors d'une éventuelle augmentation de capital de la Société.

A l'exception de l'emprunt de 2 M€ décrit ci-dessus et d'autorisations de découvert ponctuelles, la Société ne dispose pas de ligne de crédit bancaire confirmée.

Aujourd'hui, l'activité du Groupe est satisfaisante et un retour à la rentabilité est constaté depuis octobre 2004 ce qui devrait se traduire rapidement par une amélioration sensible du cash-flow.

4.1.2. Risque particulier lié à l'activité

4.1.2.1. Risques commerciaux

D'une situation où la concurrence, du fait de l'explosion du marché, n'est pas frontale, le marché évoluera progressivement vers une offre plus concentrée et compétitive, notamment de la part de grands acteurs internationaux.

A ce titre GECl International bénéficie pour un temps, du relatif éclatement de l'offre française et internationale. Le risque associé à la concurrence s'intensifiera donc à un horizon plus lointain.

Les pressions concurrentielles pourraient avoir des répercussions sur la croissance de GECl International et sur ses marges. La Société estime cependant que son offre est compétitive ; sa R&D dynamique et sa veille technologique devraient lui permettre de se développer dans un environnement concurrentiel.

4.1.2.2. Risques de garantie

Les risques de garantie concernent, dans le conseil et le service en haute technologie, les contrats au forfait. En effet, le fournisseur s'engage sur la réalisation d'une prestation correspondant au cahier des charges initial émis par le client, et ce dans des délais et pour une somme forfaitaire négociée lors de la signature du contrat.

La gestion des risques sur contrat relève d'un contrôle de gestion industriel qui intègre des prévisions régulières et une re-planification des ressources hebdomadaires. Elle relève aussi de l'application de la politique qualité de l'entreprise ainsi que de l'utilisation de son capital connaissance. Par ailleurs, ce risque est pratiquement nul sur les prestations pures de conseil dans la mesure où le niveau des livrables peut être ajusté en fonction de la marge constatée en cours de projet.

4.1.2.3. Risques de dépendance vis-à-vis d'un nombre réduit de clients.

GECI International dispose d'un portefeuille d'une centaine de clients. Sa stratégie est aujourd'hui axée sur un accroissement de cette clientèle, sur une extension des activités, dans des secteurs connexes, tels la défense et le naval et enfin sur la valorisation de son savoir-faire et de sa connaissance des marchés internationaux au travers d'une offre de concepts et de projets en partenariat industriel.

Cette stratégie de développement devrait donner au groupe une diversification beaucoup plus importante, le risque de se retrouver pour un nombre d'activités en même phase de retournement étant ainsi réduit.

Néanmoins, l'activité aéronautique étant de plus en plus concentrée autour d'un nombre réduit d'acteurs, toute interruption des relations commerciales avec un acteur majeur pourrait avoir un effet négatif sur le chiffre d'affaires de la société, ses résultats et sa situation financière. Afin de se prémunir, la société insiste notamment sur la compétence et la qualité des prestations, s'est dotée de ressources dans des pays à la main d'œuvre très compétitive et a mis en place une organisation flexible grâce à l'utilisation de consultants et experts non salariés qui sont contractuellement liés aux projets auxquels ils sont rattachés. Cet ensemble de mesures associé à une extension importante des activités et du portefeuille clients est de nature à minimiser les risques existants. Cependant, la solidité financière de la société et sa pérennité pourraient être compromises si la société ne pouvait conclure de nouveaux contrats permettant le développement de son chiffre d'affaires. Des modifications législatives ou réglementaires pourraient par exemple avoir une influence défavorable sur certaines des missions de GECI International, en remettant en cause certains projets ou en les retardant.

Pour information, le poids des dix principaux clients dans le chiffre d'affaires est le suivant (hors AGIR, récemment acquise, dont les clients sont dans le secteur de la construction navale) :

N°	Exercice 2004-05 (en %)		Exercice 2003-04 (en %)		Exercice 2002-03 (en %)	
1	Airbus France	16.7	Airbus France	13.8	Fairchild Dornier	17.6
2	Airbus GmbH	9.3	Socata	11.5	Latécoère	9.8
3	Eurocopter	9.1	Airbus GmbH	9.5	Airbus GmbH	7.7
4	P3	7.9	Latécoère	7.3	Eskom	7.2
5	Latécoère	7.2	P3	7.1	Airbus France	7.1
6	PSA Peugeot Citroën	5.7	PSA Peugeot Citroën	7.0	Arianespace	5.2
7	EADS	5.2	Dassault	5.2	PSA Peugeot Citroën	5.1
8	Arianespace	4.4	Eskom	4.2	Dassault	4.4
9	AlcatelSpace	3.6	Arianespace	3.7	Aermacchi	3.8
10	Sogerma	2.8	Aermacchi	2.7	Astrium	3.7
Total		77.1		71.9		71.7

4.1.2.4. Risques associés au développement international

GECI International intervient sur la scène internationale depuis plus de 20 ans, le groupe a développé un immense savoir-faire, en particulier, dans sa capacité à conduire et réaliser des grands projets sur des plateformes différentes, en utilisant ses différents bureaux et des ressources différentes, sa culture est également internationale. La commercialisation de ses prestations et de ses services en dehors de la France a représenté en mars 2004, près de 50% du chiffre d'affaires. Une des composantes de la stratégie à long terme de la Société est son expansion à l'international. Toutefois, aucune garantie ne peut être fermement donnée à l'avenir sur le fait que la Société serait toujours capable de promouvoir, vendre, et commercialiser avec succès ses prestations et ses services à l'international, ni de compenser le coût des ressources qui y seront allouées. Par ailleurs, la Société pourrait se trouver confrontée à des risques inhérents à tout développement international, comme les modifications imprévisibles, par les autorités de contrôle, des restrictions à l'exportation, les barrières et les tarifs douaniers, la difficulté de gérer des opérations à l'étranger, les différences de standards technologiques entre les pays, les lois et les pratiques en matière sociale de certains pays, les délais dans les conditions de paiement, les problèmes d'encaissement, les instabilités politiques, les réductions saisonnières d'activité et l'imposition d'éventuels impôts et taxes non prévus. Ces facteurs de risque pourraient avoir un effet négatif sur les opérations internationales de la Société et donc sur son chiffre d'affaires, ses résultats et sa situation financière.

4.1.2.5. Risque sur les fonds propres consolidés en cas de non aboutissement du projet Skylander

Le Groupe a activé une partie des charges relatives au développement du projet d'avion Skylander pour un montant total de 2912 K€ au 30 septembre 2004, dont 305 k€ correspondant au premier semestre de l'exercice 2004/2005, qui s'est terminé le 30 septembre 2004. Le Groupe estime en effet que les perspectives de développement de ce projet paraissent suffisamment importantes même si évidemment il n'y a pas à ce jour de certitude absolue de réussite. En cas d'échec, les montants ci-dessus devraient être dépréciés et l'impact sur le résultat et sur les fonds propres serait une baisse de 2912 K€, hors effet fiscal. Bien entendu, cette dépréciation purement comptable n'aura pas d'effet sur la trésorerie du Groupe.

4.1.3. Risque juridique

Le groupe a établi une politique de prudence dans l'établissement de contrats avec des clients ou partenaires et s'entoure de conseils juridiques pour bien maîtriser les risques, qu'ils soient de nature économique, sociale ou fiscale. Dans les cas d'accords-cadre établis avec des grands groupes, le groupe est particulièrement attentif aux clauses comportant des garanties particulières.

4.1.4. Risque environnement

Compte tenu de la nature de l'activité du Groupe, ce risque n'est pas pertinent.

4.1.5. Nature des affirmations positives sur l'avenir

Le présent rapport annuel contient certaines affirmations positives concernant l'avenir. Ces affirmations renvoient à des événements futurs ou aux performances financières futures de la Société. Elle renvoient également à des risques connus et inconnus, à des incertitudes, et à d'autres facteurs qui sont susceptibles d'engendrer une distorsion entre les résultats réels de GECI International ou du secteur au sein de laquelle elle opère en général et ceux contenus explicitement ou implicitement dans ces affirmations en termes de niveaux d'activité, de performances et de succès. Ces risques et autres facteurs incluent, entre autres, ceux contenus sous les autres rubriques du présent rapport annuel. Dans certains cas, la terminologie utilisée telle que « il est possible que », « il se pourrait que », « GECI International envisage », « devrait », « prévoit », « pense », « estime », « potentiel », « continue » ou le recours à la forme négative ou encore à d'autres termes ou l'emploi du futur permettent d'identifier ces affirmations pour l'avenir. Ces affirmations n'ont qu'une valeur de prévision. Les éléments ou résultats futurs constatés pourraient se révéler différents. Plusieurs éléments, notamment les risques soulignés dans la rubrique « facteurs de risques » doivent être pris en considération lors de l'évaluation de ces

affirmations. Ces facteurs peuvent provoquer des différences significatives entre les résultats réels de GECI International et l'une ou l'autre des affirmations figurant dans le présent rapport annuel.

Bien que GECI International considère que les attentes reflétées dans ses affirmations positives concernant l'avenir soient raisonnables, elle ne peut toutefois garantir les résultats futurs, les niveaux d'activité ou les performances anticipées.

4.2. Assurances et couverture des risques

4.2.1. Assurances

4.2.1.1. Assurance responsabilité civile

Le groupe s'assure sur le plan international au titre de la responsabilité civile, et à ce titre, l'ensemble des sociétés du groupe GECI International est couvert par un contrat d'assurance groupe souscrit auprès de la Compagnie AXA (hors la filiale allemande DoPS assurée séparément).

L'engagement maximum de l'assureur, au titre d'un seul et même sinistre, ne peut excéder la somme de 6 097 K€ dont:

- ❖ 6 097 K€ par sinistre au titre de la responsabilité civile d'exploitation (franchise nulle),
- ❖ 762 K€ par année d'assurance au titre de la responsabilité civile professionnelle dans le cadre de prestations au forfait (franchise de 38 K€),
- ❖ 152 K€ par année d'assurance au titre de la responsabilité civile professionnelle dans le cadre de prestations d'assistance technique (franchise de 38 K€),
- ❖ 30 K€ par année d'assurance au titre de la responsabilité civile professionnelle dans le cadre de documents confiés (franchise de 10%),
- ❖ 30 K€ par litige au titre de la protection juridique avec un seuil d'intervention de 1,5 K€

La filiale DoPS est assurée séparément. Le plafond d'indemnisation au titre de la responsabilité civile professionnelle est de 500 K€ et celui pour les dommages à des biens ou à des personnes est de 5000 K€.

Compte tenu de la nature de son activité, GECI International estime que ses risques sont correctement assurés.

4.2.1.2. Assurance multirisques bureaux

L'ensemble des bureaux du groupe est assuré par des assureurs locaux en assurance multirisques bureaux, et pour la France, une police souscrite globalement pour l'ensemble du territoire. Cette police, souscrite auprès des AGF, garantit les éventuels dommages (incendies et risques annexes, vol, bris de glaces, tous risques matériels informatiques et bureautiques, bris de machines, autres dommages non désignés, frais supplémentaires d'exploitation et catastrophes naturelles) susceptibles d'être causés aux biens mobiliers et immobiliers.

En cas de sinistre, l'indemnité maximum que devra verser l'assureur est limitée à 14 142K€, le montant des franchises applicables en fonction des sinistres représentant au pire un montant de 1,5K€.

Le montant total des primes d'assurance payés par le Groupe pendant l'exercice 2003/2004 s'élève à 169 K€.

4.3. Faits exceptionnels et litiges

L'unique litige significatif en cours concerne une prestation d'ingénierie effectuée entre 2002 et début 2004 par GECI France pour le compte d'EADS Socata (le « Client »). En plus du travail initialement demandé, GECI France a assuré des heures d'études complémentaires, à la demande du Client. Ce dernier a refusé le paiement de ces heures, estimant que cela faisait partie du forfait initial, ce qui a obligé GECI France à interrompre la prestation alors qu'elle n'était pas encore totalement terminée. Dans ce contexte, sur un montant total de 1998 K€ HT facturé par GECI France, le Client n'a réglé que 537 K€. D'où une créance brute de 1461 K€ HT au bilan du Groupe, provisionnée à hauteur de 961 K€, et donc un créance nette de 500 K€ HT. Le Groupe a défendu et continuera à défendre vigoureusement sa position. Les négociations en cours permettent d'envisager prochainement une résolution amiable de ce litige.

A noter que malgré ce différend avec cette filiale d'EADS, dont la direction a été renouvelée depuis, le Groupe continue de se voir confier des prestations par ses autres clients habituels du groupe EADS, pour des montants significatifs.

La Société n'a pas connaissance d'autres litiges ou faits exceptionnels, susceptibles d'avoir, ou ayant eu dans un passé récent, un impact négatif significatif sur le patrimoine, la situation financière, les activités et les résultats de GECI International et de ses filiales.

CHAPITRE 5 PATRIMOINE, SITUATION FINANCIERE ET RESULTATS

5.1. Etats consolidés au 31 Mars 2004

5.1.1. Comptes consolidés

5.1.1.1. Bilan consolidé au 31/03/04

Bilan actif <i>en milliers d'euros</i>	Note	31 mars 2004	31 mars 2003	31 mars 2002
ACTIF IMMOBILISE				
Ecart d'acquisition	2	0	1	1
Immobilisations incorporelles	1	275	279	790
Immobilisations corporelles	1	678	996	1 868
Immobilisations financières	1	310	323	303
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE		1 263	1 599	2 962
ACTIF CIRCULANT				
Stock - En cours production services	3	2 607	-	181
Avances et acomptes versés		-	2	1
Clients et comptes rattachés	4	10 156	7 356	4 673
Autres créances et comptes de régularisation	5	3 491	5 161	3 270
Disponibilités	7	850	635	3 013
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT		17 105	13 154	11 138
TOTAL ACTIF		18 368	14 753	14 100

Bilan passif en milliers d'euros	Note	31 mars 2004	31 mars 2003	31 mars 2002
Capital social		3 223	3 223	3223
Réserves et résultat consolidés		(7 421)	(3 133)	1130
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE	8	(4 198)	90	4 511
Intérêts minoritaires		19	(8)	(3)
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		(4 179)	82	4 508
Provisions pour risques et charges	9	420	233	200
DETTES				
Emprunts et dettes financières	10	12 709	7 136	2 536
Avances et acomptes reçus sur commande				
Fournisseurs et comptes rattachés		2 483	1 720	2 457
Autres dettes et comptes de régularisation	6	6 936	5 582	4 399
TOTAL DES DETTES		22 128	14 438	9 392
TOTAL PASSIF		18 368	14 753	14 100

5.1.1.2. Variation des capitaux propres consolidés

Part du groupe	Capital	Réserves et résultat consolidés	Autres		Total
			Réserve de conversion	Total Autres	
Situation au 31/03/2001	3 223	10 021	124	124	13 368
Résultat de la période		(7 602)			(7 602)
Distribution de dividendes		(1 289)			(1 289)
Variation de la réserve de conversion			34	34	
Situation au 31/03/2002	3 223	1 130	158	158	4 511
Résultat de la période		(4 367)			(4 367)
Distribution de dividendes					-
Variation de la réserve de conversion			(54)	(54)	(54)
Situation au 31/03/2003	3 223	(3 237)	104	104	90
Résultat de la période		(4 225)			(4 225)
Distribution de dividendes					-
Variation de la réserve de conversion		-	(63)	(63)	(63)
Situation au 31/03/2004	3 223	(7 462)	41	41	(4 198)

5.1.1.3. Compte de résultat au 31 mars 2004

<i>En milliers d'euros</i>	Note	31 mars 2004 12 mois	31 mars 2003 12 mois	31 mars 2002 12 mois
Chiffre d'affaires	12	28 465	25 322	41 729
Production stockée et autres produits	13	672	842	357
Produits d'exploitation		29 137	26 164	42 086
Coûts des services rendus	14	(23 373)	(22 171)	(34 606)
MARGE BRUTE	12	5 764	3 993	7 480
Frais généraux	15	(9 596)	(9 810)	(10 222)
Autres produits et charges d'exploitation	16	-	(65)	(8 157)
RESULTAT D'EXPLOITATION		(3 832)	(5 882)	(10 899)
Charges et produits financiers	17	(380)	(326)	47
Charges et produits exceptionnels	18	1 988	89	
RESULTAT COURANT DES ENTREPRISES INTEGREES		(2 224)	(6 119)	(10 852)
Impôts sur les bénéfices	11	(1 994)	1 748	3 241
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES		(4 218)	(4 371)	(7 611)
Intérêts minoritaires		7	(7)	(9)
RESULTAT NET (PART DU GROUPE)		(4 225)	(4 364)	(7 602)
Résultat par action (en euro)		(0,33)	(0,34)	(0,59)
Résultat dilué par action (en euro)		(0,33)	(0,34)	(0,57)

5.1.1.4. Tableau des flux de trésorerie consolidés au 31/03/04

FLUX DE TRESORERIE LIES À L'ACTIVITE	Mars 2004	Mars 2003	Mars 2002 *
Résultat net des entreprises intégrées	(4 224)	(4 371)	(7 611)
<i>Elimination des charges et des produits sans incidence sur la trésorerie</i>			
Amortissements et provisions	827	1 363	1 930
Plus et Moins values de cession	-	64	22
Variation des Impôts différés	1 940	(1 315)	(962)
Autres éléments sans incidence de trésorerie	-	-	(21)
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	(1 457)	(4 259)	(6 642)
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	(3 559)	(1 589)	(1 316)
Flux net de trésorerie généré par l'activité	(5 016)	(5 848)	(7 958)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT			
Acquisition immos incorporelles	(384)	(26)	(252)
Acquisition immos corporelles	(16)	(60)	(892)
Acquisition de titres de participations	(9)	(50)	(63)
Prix de cession des immobilisations vendues	-	32	
Variation nette des autres immobilisations financières	-	(62)	(8)
Incidence des variations de périmètres	-	-	(38)
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(409)	(166)	(1 253)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT			
Avance en compte courant	3 393	2 703	1 608
Dividendes versés	-	-	(1 289)
Variation nette des emprunts	666	(128)	23
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	4 059	2 575	342
Incidence des variations des cours des devises	68	(109)	45
VARIATION DE TRESORERIE	(1 298)	(3 548)	(8 824)
Trésorerie d'ouverture	(1 997)	1 551	10 375
Trésorerie de clôture (Note 7)	(3 295)	(1 997)	1 551
Variation de trésorerie	(1 298)	(3 548)	8 824

(*) Les trésoreries d'ouverture et de clôture de l'exercice se terminant au 31 mars 2002 ont été retraitées pour prendre en compte les effets escomptés non échus pour respectivement 194 K€ et 857 K€.

5.1.2. Annexe des comptes consolidés au 31 mars 2004

Principes comptables et méthodes d'évaluation. Les comptes consolidés du groupe GECI International sont établis depuis le 1er avril 2000 en conformité avec les « nouvelles règles et méthodes relatives aux comptes consolidés » approuvées par arrêté du 22 juin 1999 portant homologation du règlement 99-02 du Comité de Réglementation Comptable. Ils sont préparés également en accord avec les normes comptables internationales (IAS) et y sont conformes depuis le 1er avril 2000.

5.1.2.1. Information générale et principes comptables

A. Information générale et faits marquants

Depuis le 9 mars 2001, GECI International est une société cotée à la Bourse de Paris (Euronext) initialement au Second Marché et désormais au Compartiment C de l'Eurolist.

Activité. GECI International, groupe de conseil en haute technologie reconnu pour son expertise technique, accompagne dans leurs projets de recherche et développement les industriels du secteur de l'Aéronautique, de l'Espace, de la Propulsion et des Transports. Le groupe GECI International, leader dans son domaine, propose ses services dans l'audit industriel, le conseil et l'assistance technique, la réalisation de projets clé en main et intervient dans le développement de nouveaux concepts et la mise en place de partenariats industriels.

Faits marquants de l'exercice. Suite à la défaillance de Fairchild Dornier, le groupe s'est porté acquéreur d'un fonds de commerce issu du démantèlement de Fairchild Dornier, correspondant à des activités d'ingénierie de production complétant l'activité d'ingénierie de développement et donnant accès à une clientèle plus diversifiée principalement en Allemagne. Cette activité reprise dès août 2003 a été intégrée dans une nouvelle filiale de GECI GMBH, la société DO Professional Services GMBH, filiale à 90% du groupe, et dont les autres 10% appartiennent au dirigeant de la société, ancien cadre supérieur de Fairchild Dornier.

Il faut noter également le changement de société de factoring des filiales françaises qui a permis d'accroître les encours.

B. Périmètre et méthodes de consolidation

Les états financiers des sociétés consolidées, établis selon les règles et principes comptables en vigueur dans les pays respectifs, sont retraités afin d'appliquer les règles et principes retenus par le groupe.

Les sociétés retenues pour la consolidation sont celles dont GECI International contrôle directement ou indirectement plus de 20% des voix à l'exclusion des sociétés ne présentant pas, de par leur taille, un caractère significatif.

Les méthodes de consolidation utilisées sont :

- ❖ L'intégration globale, pour toutes les sociétés contrôlées de manière exclusive,
- ❖ L'intégration proportionnelle, pour les sociétés contrôlées conjointement (partage de contrôle entre les actionnaires).
- ❖ La mise en équivalence, pour les sociétés sur lesquelles le Groupe GECI International exerce une influence notable.

C. Conversion des états financiers des filiales étrangères

Les états financiers des filiales étrangères ont été convertis selon les principes suivants :

- ❖ le compte de résultat est converti au taux moyen,
- ❖ les postes d'actif et de passif ont été convertis en euros sur la base des cours de clôture,
- ❖ les différences de conversion engendrées par la variation des cours du change sont incluses dans les capitaux propres au poste "Ecart de conversion".

Les états financiers des entités étrangères opérant dans des économies hyper-inflationnistes sont retraités et établis dans la devise forte de référence utilisée dans le pays conformément à la norme IAS 29, avant d'être convertis dans la monnaie du Groupe. En application de cette règle, les sociétés roumaines et indonésiennes, GECI ENGINEERING SERVICES, GECI INDONESIA et GECI NUSANTARA, transmettent des comptes en US Dollars.

Principaux cours de clôture et cours moyen retenus au cours des derniers exercices :

En euro	31/03/2004		31/03/2003		31/03/2002	
	Clôture	Moyen	Clôture	Moyen	Clôture	Moyen
Euro	1,0000	1,0000	1,0000	1,0000	1,0000	1,0000
Livre Sterling	0,6671	0,6941	0,6854	0,6446	0,6130	0,6145
Rand Sud Africain	7,7350	8,3681	8,5985	9,4967	9,9387	8,4837
Franc Suisse	1,5604	1,5408	1,4767	1,4652	1,4670	1,4937
Dollar US	1,2178	1,1676	1,0794	1,0011	0,8724	0,8808
Dollar Canadien	1,5930	1,5880	1,5883	1,5456	1,3923	1,3807

D. Date de clôture des exercices

Les sociétés du Groupe clôturent leur exercice social le 31 mars, à l'exception de la société roumaine GECI ENGINEERING SERVICES qui clôture le 31 décembre. Cette société réalise une situation intermédiaire à chaque arrêté.

E. Instruments Financiers

Les instruments financiers comptabilisés à la date de clôture du bilan incluent la caisse et les soldes bancaires, les placements, les créances et les dettes fournisseurs, les contrats de crédit bail et les emprunts. Les méthodes spécifiques de comptabilisation retenues sont décrites dans la présentation des méthodes concernant chaque élément.

Risque de taux. Le Groupe GECI International est endetté envers Mr Serge Bitboul, Mr Joël d'Ersu et la société GTH pour un montant de 7 704 K€ au 31/03/04 au taux de 3.5%.

Risque de change. Compte tenu du caractère international des activités de la société et de son organisation, GECI International se trouve exposé à un risque de change. Cependant, GECI International supporte les coûts directs liés à un client dans sa devise. La différence entre le chiffre d'affaires et les coûts directs engagés rend ainsi le risque de change peu significatif.

F. Information sectorielle

L'information sectorielle est présentée aujourd'hui en quatre activités correspondant à l'organisation interne du Groupe : Aéronautique, Transport, Spatial et Défense, Propulsion. L'analyse des résultats par activité est conduite jusqu'à la marge intermédiaire, les coûts de formation, d'intégration professionnelle, d'informatique scientifique, ainsi que les frais généraux, le résultat financier et l'impôt constituant des frais non répartis.

5.1.2.2. Méthodes et règles d'évaluation

A. Constatation des produits

Les ventes sont constatées lorsque des services sont rendus, nettes des taxes sur les ventes et des rabais et après l'élimination des ventes à l'intérieur du Groupe.

Le chiffre d'affaires et les résultats sur contrats à long terme sont enregistrés au prorata de l'avancement des travaux : le degré d'avancement est mesuré par référence aux heures travaillées à la date de l'estimation, celles-ci étant rapportées au nombre total d'heures pour chaque contrat. Toute perte probable sur contrats en cours est provisionnée intégralement dès qu'elle est connue. Les frais généraux commerciaux, administratifs et financiers sont directement pris en charge dans l'exercice.

B. Ecart d'acquisition

L'écart d'acquisition représente la différence, à la date d'acquisition, entre le coût d'acquisition et la juste valeur de la quote-part du Groupe dans l'actif net. Les écarts d'acquisition positifs sont comptabilisés au bilan comme actifs incorporels et font l'objet d'un amortissement sur 10 ans. Les écarts d'acquisition négatifs sont comptabilisés en diminution des écarts d'acquisition positifs et font l'objet d'une reprise sur 5 ans, sauf s'ils correspondent à des pertes ou dépenses futures identifiées, auquel cas ils font l'objet d'une reprise lors de la comptabilisation de ces pertes.

La valeur comptable de l'écart d'acquisition est revue annuellement et réduite en cas de dépréciation durable (impairment) éventuelle. Vu le montant extrêmement peu significatif des écarts d'acquisition actuellement, aucun test de valeur (impairment test) n'a été effectué lors des exercices 2003/04 et 2004/05.

C. Immobilisations incorporelles

C (i) Frais de recherche et développement

Les frais de recherche et développement sont comptabilisés en charges à l'exception des coûts engagés pour les projets de développement comptabilisés à l'actif, dès lors qu'il est prévu que ces coûts généreront des bénéfices futurs.

Les coûts de développement immobilisés sont amortis dès le début de la production commerciale du produit auquel ils sont liés, de manière linéaire, sur la durée des bénéfices escomptés, celle-ci n'excédant pas cinq ans.

C (ii) Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles correspondent essentiellement à des logiciels. Ils sont amortis sur une durée propre à chaque utilisation sans excéder 3 ans.

D. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition ou à leur coût de production. Les amortissements sont calculés suivant les modèles linéaires ou dégressifs en fonction de la durée de vie prévue :

❖ Installations générales et agencements	5 à 10 ans
❖ Matériels de transport	5 ans
❖ Matériels informatiques	3 à 5 ans
❖ Matériel de bureau	3 à 5 ans
❖ Mobilier	10 ans

E. Biens acquis en location financière

Lorsque le Groupe est locataire d'un bien représentant un montant significatif en vertu d'un contrat de location financière présentant les caractéristiques d'une acquisition, la valeur vénale du bien est immobilisée et amortie selon les méthodes ci-dessus et la dette correspondante est inscrite au passif.

F. Stocks

Les stocks sont comptabilisés au prix de revient sans que celui-ci puisse excéder la valeur nette de réalisation.

G. Transactions en devises étrangères

Les transactions réalisées en devises sont converties au cours du jour de la date de transaction. Les soldes des actifs et passifs libellés en devises sont convertis au cours du jour de la clôture, les gains et pertes de changes latents résultant de ces conversions sont portés au compte de résultat.

H. Créances d'exploitation

Les créances d'exploitation sont comptabilisées à leur valeur de réalisation nette anticipée. Les créances douteuses ou litigieuses font l'objet de provisions pour dépréciation calculées en fonction de la perte probable.

I. Valeurs mobilières de placement

En cas d'excédents de trésorerie, ces derniers sont investis dans des valeurs mobilières de placement à fort coefficient de liquidités (SICAV et certificat de dépôt). Ces titres sont valorisés à leur juste valeur.

J. Provisions pour risques et charges

Les provisions constituées sont destinées à couvrir les risques et les charges nettement précisés quant à leur objet et que des événements survenus ou en cours rendent probables.

K. Impôts sur les résultats

GECI International applique la méthode du report variable et comptabilise un impôt différé lorsque la valeur fiscale d'un actif ou d'un passif est différente de sa valeur comptable.

Les crédits d'impôts résultant des déficits fiscaux reportables ne sont comptabilisés que dans la mesure où leur imputation sur des bénéfices futurs est probable.

Les effets des modifications des taux d'imposition sont inscrits dans le résultat de l'exercice au cours duquel le changement de taux est entériné par un texte de loi.

Les réserves des filiales consolidées ne donnent pas lieu à la constitution d'une provision pour impôt de distribution lorsque le Groupe a décidé de ne pas distribuer ces réserves dans un avenir prévisible.

La société GECI International est la tête d'un groupe d'intégration fiscale depuis le 1er avril 2002 qui comprend les sociétés suivantes : GECI International, GECI France, GECI Systèmes et Skydesign.

L. Retraites et autres engagements vis à vis du personnel

Les montants des engagements du Groupe en matière de pensions, de compléments de retraite et d'indemnités de départ en retraite sont comptabilisés sous forme de provisions estimées sur la base d'évaluations actuarielles. Ces provisions sont payables lors du départ en retraite des salariés sous la seule condition de la présence dans le Groupe des salariés concernés à la date de leur départ en retraite.

Ces engagements ont été calculés conformément à la norme IAS 19. Notamment, la dette actuarielle est obtenue par la méthode suivante : Droits projetés - salaires projetés, linéarités sur la période d'activité.

Les principales hypothèses actuarielles sont les suivantes :

❖ Age de départ à la retraite cadres	64 ans
❖ Age de départ à la retraite non cadres	62 ans
❖ Taux d'actualisation financière	4%
❖ Taux d'inflation	2.5%
❖ Table de mortalité	Table prospective par génération (TPG-93)

M. Résultat par action

Le résultat par action non dilué est obtenu en divisant le résultat net annuel par le nombre moyen d'actions composant le capital. Pour le résultat par action dilué, la moyenne pondérée des actions ordinaires en circulation est ajustée pour tenir compte de la conversion en actions ordinaires potentiellement dilutives, des options accordées au personnel.

	Mars 2004	Mars 2003	Mars 2002
Moyenne pondérée des actions ordinaires composant le capital et servant à calculer le résultat par action non dilué	12 892 800	12 892 800	12 892 800
Actions ordinaires potentielles sous réserve de l'exercice des options de souscription d'action (cf note 8)	349 900	349 900	535 100
Moyenne pondérée des actions ordinaires et potentiellement dilutives servant à calculer le résultat par action dilué	13 242 700	13 242 700	13 427 900

5.1.2.3. Informations relatives au périmètre de consolidation

A. Liste des sociétés consolidées

Dénomination	Siège Social	Méthode de consolidation	% de Contrôle Mars. 2004	% d'Intérêt Mars. 2004	% d'Intérêt Mars 2003	% d'Intérêt Mars 2002
FRANCE						
GECI International SA	105 Bis Bld Malesherbes 75008 PARIS - FRANCE	Globale	Société Mère	Société Mère	Société Mère	Société Mère
GECI France SAS	105 Bis Bld Malesherbes 75008 PARIS - FRANCE	Globale	99.965	99.965	99.965	99.965
GECI SYSTEMES SAS	2, esplanade Grand Siècle 78000 VERSAILLES - FRANCE	Globale	100	100	100	100
SKYDESIGN SAS	105 Bis Bld Malesherbes 75008 PARIS - FRANCE	Globale	100	100	100	100
EUROPE						
GECI GMBH	Martiusstrasse 5 80802 MUNCHEN - ALLEMAGNE	Globale	100	100	100	100
DOPS	Flugplatz Oberpfaffenhofen 82234 Webling ALLEMAGNE	Globale	90	90	0	0
MOHACS INTERNATIONAL	1 Park Place, Canary wharf LONDON - ANGLETERRE	Globale	99.99	99.99	99.99	99.99
GECI LTD	1 Park Place, Canary wharf LONDON - ANGLETERRE	Globale	100	100	100	100
MTS	9 Rue de la paix MONTREUX - SUISSE	Globale	99.80	99.80	99.80	99.80
GECI ENGINEERING SERVICES srl	Stirbei Voda, n°26-28 Sect. 1 BUCAREST 70000 - ROUMANIE	Globale	100	100	100	100
GECI Ingenieria SI	Calle Orense, 85 28020 MADRID - ESPAGNE	Globale	100	100	0	0
AFRIQUE						
HITEP	2 Elgin Road, Sunninghill 2157 AFRIQUE DU SUD	Globale	100	100	100	100
ASIE DU SUD EST						
GECI INDONESIA PT	Bumi Bina Usaha Jl Asia Afrika - BANDUNG 40112 INDONESIE	Globale	99	99	99	99
GECI NUSANTARA PT	Bumi Bina Usaha Jl Asia Afrika - BANDUNG 40112 INDONESIE	Globale	99	98	98	98

B. Sociétés exclues du périmètre de consolidation

Les sociétés suivantes ne sont pas consolidées compte tenu de leur caractère non significatif :

Filiales	Fraction de capital détenue directement ou indirectement	Capitaux propres 31/03/04 (en K€)	Chiffre d'affaires 31/03/04 (en K€)	Résultat 31/03/04 (en K€)	Valeur brute des titres (en K€)	Dépréciation des titres (en K€)	Valeur nette des titres (en K€)
GECI Srl (Italie)	95%	65	231	- 8	90	33	57

La société GECI Srl créée en 2000 et au capital de 95 K€ n'a pas généré d'activité significative au cours de l'exercice pour justifier son intégration dans le périmètre de consolidation.

5.2. Notes aux Etats Financiers

Note 1 - Immobilisations et amortissements

Détail de l'actif immobilisé

en milliers d'euros	31 Mars 2004			31-mars-03	31-mars-02
	Brut	Amort / Prov.	Net	Net	Net
Ecarts d'acquisition	17	17	-	1	1
Frais établissement	3	1	2		
Frais de Recherche et Développement	241	241	-		
Concessions, brevet et licences	2 434	2 222	212		212
Fonds Commerciaux	183	183	-		-
Autres immobilisations incorporelles	196	135	61		578
Total immobilisations incorporelles	3 057	2 782	275	279	790
Installations, agencements	22	6	16		442
Autres immobilisations corporelles	2 653	1 991	662		1 426
Total immobilisations corporelles	2 675	1 997	678	996	1 868
Titres de participations	90	33	57	56	90
Autres immobilisations financières	276	23	253	267	213
Total immobilisations financières	366	56	310	323	303
Total des actifs immobilisés	6 115	4 852	1 263	1 599	2 962
Dont Crédit-Bail :					
sur immobilisations incorporelles	462	458	4	21	56
sur immobilisations corporelles	770	513	257	187	247

Note 2 - Ecarts d'acquisition

Ecarts d'acquisition positifs				
Société	Acquisition	Ouverture	Variation	Clôture
Brut				
Geci Intern.	Geci Gmbh	13	-	13
Geci Intern.	Geci Ltd	4	-	4
Total Brut		17	-	17
Amortissements				
Geci Intern.	Geci Gmbh	(13)	-	(13)
Geci Intern.	Geci Ltd	(3)	(1)	(4)
Total Amortissements		(16)	(1)	(17)
TOTAL NET		1	(1)	(0)

Des tests de valeur (impairment tests) n'ont pas été effectués lors de l'exercice, en raison du montant peu significatif des écarts d'acquisition actuellement au bilan.

Note 3 - Stock et en-cours

	Mars 2004	Mars 2003	Mars 2002
En-cours de production de services	2 607	1 988	1 145
Provisions	0	(1 988)	(964)
Total des stocks et en-cours	2607	0	181

La société Skydesign SAS, porteur du projet Skylander, a achevé la phase de conception de l'avion Skylander et a pu d'une part confirmer les intentions de commande de l'avion, et d'autre part est bien avancée dans le bouclage du financement de l'ensemble du programme dans des conditions satisfaisantes. Suite à la décision stratégique notifiée par un Gouvernement Européen de support du projet, il a donc été décidé d'activer dans les stocks d'encours une partie des prestations comptabilisées (hors toute marge interne) pour le compte de la société Skydesign SAS.

Note 4 - Clients et comptes rattachés

Il a été décidé de neutraliser l'incidence de la défaillance du client Fairchild Dornier tant en ce qui concerne la valeur brute que la provision pour dépréciation. La société Fairchild Dornier a été démantelée et les actifs ainsi réalisés n'ont pas été et de très loin à la hauteur des dettes de l'entreprise.

Une provision nouvelle de 854 K € a été en revanche comptabilisée pour faire face à un risque éventuel sur un autre client (voir 4.3. Faits exceptionnels et litiges).

Note 5 - Autres créances et comptes de régularisation

Les autres créances s'analysent comme suit :

	Note	Mars 2004	Mars 2003	Mars 2002
Autres créances		2 874	2 711	2 057
Impôts différés actifs	11	225	2 165	854
Charges constatées d'avance		392	285	359
Total des autres créances et comptes de régularisation		3 491	5 161	3 270

Note 6 - Autres dettes et comptes de régularisation

Les autres dettes s'analysent comme suit :

	Mars 2004	Mars 2003	Mars 2002
Dettes fiscales	3 165	2 555	1 972
Dettes sociales	2 755	2 205	1 935
Dividendes à payer	-	-	-
Autres dettes	784	655	378
Produits constatés d'avance	232	167	114
Total des autres dettes et comptes de régularisation	6 936	5 582	4 399

Note 7 - Trésorerie

	Mars 2004	Mars 2003	Mars 2002
SICAV	117	-	22
Certificats de dépôt	0	-	
Total valeurs mobilières brutes	117	-	22
Provisions	0	-	
Total valeurs mobilières nettes	117	-	22
Disponibilités	733	635	2 991
Total trésorerie active	850	635	3 013
<i>Valeur de marché</i>	<i>850</i>	<i>635</i>	<i>3013</i>
Concours bancaires (1)	(4 145)	(2 632)	(605)
Trésorerie nette	(3 295)	(1 997)	2 408

(1) Les Concours Bancaires le 31 mars 2004 concernent pour l'essentiel (3 634 K€) les avances consenties par la société d'affacturage au titre de la mobilisation des créances commerciales non encore échues.

Note 8 - Capitaux propres

Capital social. Le capital social est composé de 12 892 800 actions de valeur nominale de €0,25.

Options de souscription d'action. Les seules options non caduques aujourd'hui sont 16 625 options pouvant être exercées à 1.68€ entre le 7 janvier et le 6 avril 2006 (pour plus de détails, voir paragraphe 2.2.3.2 « Capital potentiel »)

Note 9 - Provisions pour risques et charges

	A Nouveau	Augmentation	Diminution	Solde
Impôts différés passif (Note 11)	-			-
Provisions autres risques et charges	134	340	(215)	259
Provisions pour engagement de retraite	100	61		161
Total Prov. pour risques et charges	234	401	(215)	420

Note 10 - Emprunts et dettes financières

en milliers d'euros	Mars 2004	Mars 2003	Mars 2002
Dettes à moins d'un an	5 005	2 735	745
Dettes de 1 à 5 ans	7 704	4 401	1 791
Dettes à plus de 5 ans			
Total des emprunts et dettes financières	12 709	7 136	2 536
<i>Dont :</i>			
<i>Compte-courants actionnaires</i>	<i>7 704</i>	<i>4 311</i>	<i>1 608</i>
<i>Autres avances court terme</i>	<i>465</i>	<i>-</i>	
<i>Emprunts sur crédit bail</i>	<i>395</i>	<i>193</i>	<i>323</i>
<i>Concours bancaires :</i>	<i>4 145</i>	<i>2 632</i>	<i>605</i>
	<i>dont factor : 3 634</i>		
	<i>dont découvert : 511</i>		

Le taux moyen pondéré des dettes financières s'analyse comme suit :

	Mars 2004
Découverts bancaires	EURIBOR + 1,5%
Dettes liées aux contrats de crédit-bail :	
Taux d'affacturage	EURIBOR 3M+ 1.60%
Commission spéciale	0.38%

Note 11 - Impôts sur les bénéfices

Détail de la (charge) ou produit de l'exercice	Mars 2004 12 mois	Mars 2003 12 mois	Mars 2002 12 mois
Impôt courant	(136)	435	2 279
Impôts différés	(1 858)	1 313	962
Total des impôts sur les bénéfices	(1 994)	1 748	3 241

Détail des impôts différés au bilan	Mars 2004	Mars 2003	Mars 2002
Déficits reportables et ARD	225	2 113	772
Engagement de retraite	-	34	34
Contrats de location financement	-	(5)	1
Autres différences temporaires	-	23	47
Total des impôts différés actifs	225	2 165	854
Autres différences temporaires	-	-	
Total des impôts différés passifs	-	-	
Total des impôts différés nets	225	2 165	854

Rapprochement entre la charge d'impôt théorique et réelle	Mars 2004	Mars 2003	Mars 2002
Résultat comptable avant impôt	(2 224)	(6 120)	(10 852)
(Charge) ou produit d'impôt théorique au taux en vigueur pour l'entreprise consolidante	741	2 040	3 725
Impact des différences de taux d'imposition	-	24	32
Variation des déficits reportables non activés	(2 735)	(799)	(1 076)
Crédits d'impôts	-	414	508
Autres	-	69	52
(Charge) ou produit d'impôt réel	(1 994)	1 748	3 241
		29%	30%

Déficits fiscaux non activés						
Filiales	31.03.03	Exercice	31.03.04	31.03.04 K€	Taux IS	Montant non activé K€
Geci International*	3 340 KEUR	1240 KEUR	4 580 KEUR	4 580	33,33%	1 527
Skydesign*	1793 KEUR	1694 KEUR	99 KEUR	99	33,33%	33
Geci France*	1746 KEUR	Néant	1 746 KEUR	1 746	33,33%	582
Geci Systèmes*	415 KEUR	Néant	415 KEUR	415	33,33%	138
GES	9 566 MLEI	(5 672) MLEI	3 894 MLEI	95	30,00%	29
Geci Ltd	1 213 KGBP	466 KGBP	1 679 KGBP	2 420	30,00%	726
Mohacs	649 KGBP	0	649 KGBP	935	30,00%	281
Geci Indonesia	174 KUSD	48 KEUR	222 KUSD	191	20,00%	38
Geci Nusantara	688 KUSD	151 KUSD	839 KUSD	717	20,00%	143
Geci Ingenieria	0	161 KEUR	161 KEUR	161	35,00%	56
Total				11 359		3 553

Ces tableaux indiquent l'ensemble des déficits fiscaux reportables des sociétés du groupe. Ces déficits fiscaux n'ont pas été activés par prudence.

(*) La société GECI International est la tête d'un groupe d'intégration fiscale depuis le 1er avril 2002 qui comprend les sociétés suivantes : GECI International, GECI France, GECI Systèmes et Skydesign

Note 12 - Informations sectorielles

Format primaire - Secteurs d'activité

Exercice clos le 31 mars 2004	Aéronautique *	Spatial	Propulsion	Transport	Ensemble du Groupe
Chiffre d'affaires	20 451	4 007	1 145	2 862	28 465
Marge brute intermédiaire	11 551	2 402	310	1 241	15 504
Formation, Intégration professionnelle, Intercontrat, R&D, Informatique scientifique					(9 740)
Marge brute					5 764
Frais Généraux					(9 596)
Autres produits et charges nets					-
Résultat d'exploitation					(3 832)

(*) Y compris le projet aéronautique Skylander.

Exercice clos le 31 mars 2003	Aéronautique *	Spatial	Propulsion	Transport	Ensemble du Groupe
Chiffre d'affaires	16 959	4 289	2 151	1 922	25 321
Marge brute intermédiaire	8 465	2 343	515	775	12 097
Formation, Intégration professionnelle, Intercontrat, R&D, Informatique scientifique					(8 105)
Marge brute					3 993
Frais Généraux					(9 810)
Autres produits et charges nets					(65)
Résultat d'exploitation					(5 882)

(*) Y compris le projet aéronautique Skylander.

Exercice clos le 31 mars 2002	Aéronautique *	Spatial	Propulsion	Transport	Ensemble du Groupe
Chiffre d'affaires	33 451	4 412	2 298	1 568	41 729
Marge brute intermédiaire	12 906	1 819	373	431	15 529
Formation, Intégration professionnelle, Intercontrat, R&D, Informatique scientifique					(8 049)
Marge brute					7 480
Frais Généraux					(10 222)
Autres produits et charges nets					(8 157)
Résultat d'exploitation					(10 899)

(*) Y compris le projet aéronautique Skylander.

Les effectifs sont polyvalents et non sectorisés, ce qui ne permet pas une ventilation par activité des coûts de formation et d'intégration professionnelle.

Par ailleurs, l'informatique scientifique répond aux besoins de l'ensemble des activités. Les actifs ne sont donc pas affectés à un secteur particulier.

Secteurs géographiques	Ventes			Total des actifs			Investissements		
	Mars 2004	Mars 2003	Mars 2002	Mars 2004	Mars 2003	Mars 2002	Mars 2004	Mars 2003	Mars 2002
France	14 726	12 239	8 095	436	881	1 305	101	98	860
Royaume Uni	572	649	404	19	71	155	1	14	70
Allemagne	8 587	7 276	27 120	235	308	697	239	6	42
Autres Europe	2 290	1 686	1 146	187	178	429	58	18	140
Amériques	286	261	996	-	-	13	-	-	5
Afrique du Sud	1 717	2 842	2 654	2	2	3	-	-	4
Asie	287	369	1 314	47	159	359	10	-	86
Reste du Monde	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	28 465	25 322	41 729	926	1 599	2961	409	136	1 207

Les produits des ventes sont constatés dans le pays où le client est situé. Le total des actifs et des investissements est présenté par régions géographiques dans lesquelles les actifs sont situés.

Analyse du chiffre d'affaires	Mars 2004	Mars 2003	Mars 2002
Assistance technique	86%	80%	76%
Projet clé en main	14%	20%	24%
Total Chiffre d'affaires	100%	100%	100%

Note 13 - Production stockée et autres produits

	Mars 2004 12 mois	Mars 2003 12 mois	Mars 2002 12 mois
Variation de la production stockée	621	817	299
Autres produits	51	10	40
Variation nette des provisions	-	15	18
Total	672	842	357

Note 14 - Coûts des services rendus et autres coûts directs

	Mars 2004 12 mois	Mars 2003 12 mois	Mars 2002 12 mois
Frais de personnel	16 668	13 184	21 457
Honoraires consultants externes	2 562	4 427	6 890
Amortissements et provisions	1 221	1 868	2 499
Autres charges	2 922	2 692	3 760
Total du coût des services rendus et autres coûts directs	23 373	22 171	34 606

Note 15 - Frais généraux

	Mars 2004 12 mois	Mars 2003 12 mois	Mars 2002 12 mois
Frais de personnel	4 536	4 435	4 582
Loyers et frais de locaux	1376	1 870	1 355
Frais de télécommunication et de courrier	304	431	458
Honoraires	803	921	1 125
Frais de représentation	661	1 039	1 283
Impôts et taxes*	703	299	285
Amortissements	470	273	350
Autres frais	743	541	784
Total des frais généraux	9 596	9 810	10 222

(*) L'augmentation constatée est due principalement à des redressements fiscaux sur les exercices 2001 et 2002 (taxe professionnelle minimale assise désormais sur la valeur ajoutée)

Note 16 - Autres produits et charges d'exploitation

	Mars 2004 12 mois	Mars 2003 12 mois	Mars 2002 12 mois
Résultat sur cessions d'immobilisations	-	(64)	(22)
Amortissement des écarts d'acquisition (Note 2)	-	(1)	(2)
Autres produits et charges inhabituels	-	-	7
Reprises nettes sur provisions inhabituelles	-	-	(8140)
Total	-	(65)	(8157)

Note 17 - Charges et produits financiers

	Mars 2004 12 mois	Mars 2003 12 mois	Mars 2002 12 mois
Retraitement économies hyperinflationnistes (IAS 29)	-	(36)	(30)
Différences positives de change	14	540	195
Autres produits financiers	398	139	126
Total Produits Financiers	412	643	291
Différences négatives de change	243	709	190
Intérêts et charges assimilées	375	175	54
Autres charges financières	174	85	
Total Charges Financières	792	969	244
RESULTAT FINANCIER	(380)	(326)	47

Note 18 - Produits et charges exceptionnels.

Il s'agit d'une reprise de provision de l'ensemble des dépenses comptabilisées (hors marge interne) au 31 mars 2003 pour le compte de la société SKYDESIGN dans le cadre du projet SKYLANDER à hauteur de 1 988 K€.

Note 19 - Effectifs

	France	Angleterre	Allemagne	Roumanie	Autres	TOTAL
Au 31 mars 2004						
(12 mois)						
Effectif moyen employé	243	23	55	97	25	443
Charges de personnel	13 385	1 871	4 080	887	981	21 204
Au 31 mars 2003						
(12 mois)						
Effectif moyen employé	202	39	14	83	29	367
Charges de personnel	11 010	3 191	1 844	927	647	17 619
Au 31 mars 2002						
(12 mois)						
Effectif moyen employé	176	107	65	88	33	469
Charges de personnel	10 212	10 220	3 549	1 121	937	26 039

Note 20 - Instruments financiers

Risque de contrepartie. Le Groupe contrôle ses risques de contrepartie inhérents à l'utilisation de contrats d'instruments financiers en n'effectuant des transactions qu'avec les institutions financières de premier rang et en établissant des limites par institution.

GECI International entretient des relations commerciales avec des clients et des partenaires prestigieux dans le monde entier, et ses créances sont largement diversifiées. En conséquence, le Groupe considère qu'il n'est exposé à aucune concentration particulière de risque de crédit.

Justes valeurs des instruments financiers. Les valeurs comptables des actifs et passifs financiers suivants sont proches de leur juste valeur : trésorerie, créances et dettes fournisseurs, autres créances et autres dettes, emprunts liés aux contrats de location-financement, prêts accordés aux membres du personnel.

Note 21 - Transactions avec les parties liées

L'actionnaire majoritaire de GECI International est Serge BITBOUL, qui détient 81% des actions de la société directement et indirectement via GECI TECHNOLOGIES HOLDING (GTH) dont il est l'associé unique.

Le montant des compte courants créditeurs associés dans GECI International est de 7 704 K€ au 31/03/2004. Il était de 4 311 K€ au 31/03/2003.

Note 22 - Rémunération des dirigeants

La rémunération des dirigeants de l'entreprise s'analyse comme suit :

- ❖ M. BITBOUL, Président Directeur Général,
Salaire de 148.957 € dont 2.606 € d'avantages en nature.
- ❖ M. d'ERSU, Directeur des opérations Internationales et Administrateur,
Salaire de 111.152 € dont 3.560 € d'avantages en nature.
- ❖ Mme SANSONETTI - TURNAU, Directeur des Opérations France et Administrateur
Salaire de 107.966 €

5.3. Engagements hors-bilan

	Mars 2004	Mars 2003	Mars 2002
Engagements donnés			
Effets escomptés non échus	-	-	857
Avals et cautions			232
TOTAL	-	-	1089
Engagements reçus	NEANT	NEANT	NEANT

Les effets escomptés non échus sont présentés en concours bancaires.

5.4. Honoraires des Commissaires aux Comptes et des membres de leurs réseaux pris en charge par GECI International

	2003/2004		2002/2003		2001/2002	
	Honoraires (K€)	Pourcentage	Honoraires (K€)	Pourcentage	Honoraires (K€)	Pourcentage
MAZARS						
Commissariat aux comptes	130	74.3%	86	84.3%	77	29.3%
Missions accessoires	0	-	0	-	142	54%
Prestations juridiques / fiscales / sociales	0	-	16	12.2%	0	-
TOTAL	130	74.3%	102	77.9%	219	83.3%
MARECHAL-GOUEE						
Commissariat aux comptes	45	25.7%	29	22.1%	25	9.5%
Missions accessoires	0	-	0	-	19	7.2%
Prestations juridiques / fiscales / sociales	0	-	0	-	0	-
TOTAL	45	25.7%	29	22.1%	44	16.7%
TOTAL GENERAL	175	100%	131	100%	263	100%

5.5. Comptes sociaux au 31 mars 2004

5.5.1. Comptes sociaux

5.5.1.1. Bilan au 31/03/04

BILAN ACTIF en milliers d'Euros	Brut	Amort/Prov.	Net	Net	Net
	31 mars 2004			31 mars 2003	31 mars 2002
Immobilisations incorporelles					
Concession, brevets et droits similaires	195	170	25	-	16
<i>Total</i>	195	170	25	-	16
Immobilisations corporelles					
Terrains			-	-	
Constructions			-	-	
Autres immobilisations corporelles	361	322	39	118	212
Immobilisations corporelles en cours					
<i>Total</i>	361	322	39	118	212
Immobilisations financières					
Participations	3 174	2 560	614	2 666	2 729
Créances rattachées à des participations	2	-	2	2	100
Prêts				-	
Autres immobilières financières	53		53	51	51
<i>Total</i>	3 229	2 560	669	2 719	2 879
ACTIF IMMOBILISE	3 785	3 052	733	2 837	3 107
Créances					
Avances, acomptes versés sur commande					
Créances clients et comptes rattachés	788	753	35	1 186	2 137
Autres créances	10 091	4 452	5 639	2 891	1 641
<i>Total</i>	10 879	5 205	5 674	4 077	3 778
Disponibilités et divers					
Valeurs mob. de placement			-	-	
Disponibilités	3		3	6	1
Charges constatées d'avance	76		76	62	52
<i>Total</i>	79	-	79	68	52
ACTIF CIRCULANT	10 958	5 205	5 753	4 145	3 831
Ecart de conversion Actif	173		173	111	5
TOTAL GENERAL	14 916	8 257	6 659	7 093	6 943

BILAN PASSIF <i>en milliers d'Euros</i>	31 mars 2004	31 mars 2003	31 mars 2002
Capital social	3 223	3 223	3 223
Réserve légale	216	216	216
Autres réserves	119	119	119
Report à nouveau	- 4 449	- 1 071	601
Résultat de l'exercice	- 3 718	- 3 379	1 671
CAPITAUX PROPRES	- 4 609	- 891	2 487
Provisions pour risques	591	425	607
Provisions pour charges	-	-	-
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	591	425	607
Dettes financières			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	31	74	594
Emprunts et dettes financières divers	7 704	4 373	2 030
<i>Total</i>	<i>7 735</i>	<i>4 447</i>	<i>2 624</i>
Dettes diverses			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	444	138	384
Dettes fiscales et sociales	337	606	745
Autres dettes	2 157	2 365	45
<i>Total</i>	<i>2 938</i>	<i>3 109</i>	<i>1 174</i>
Produits constatés d'avance			
DETTES	10 673	7 556	3 798
Ecart de conversion Passif	4	3	49
TOTAL GENERAL	6 659	7 093	6 943

5.5.1.2. Compte de résultat au 31/03/04

COMPTE DE RESULTAT	31 mars 2004	31 mars 2003	31 mars 2002
PRODUITS D'EXPLOITATION	2 269	3 351	5 963
Autres achats et charges externes	1 244	1 492	2 521
Impôts, taxes et versements assimilés	37	23	81
Charges de personnel			
Salaires et traitements	845	1 521	2 042
Charges sociales	378	691	923
<i>Total</i>	<i>1 223</i>	<i>2 212</i>	<i>2 965</i>
Dotations d'exploitation			
Dotations aux amortissements sur immobilisations	80	106	123
Dotations aux provisions sur actif circulant	-	2 970	1 017
Dotations aux provisions pour risques et charges	46	-	54
Autres charges d'exploitation	31	40	18
CHARGES D'EXPLOITATION	2 661	6 843	6 780
RESULTAT D'EXPLOITATION	- 392	- 3 492	-817
Produits financiers			
Produits financiers de participations	-	-	170
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	393	118	110
Autres intérêts et produits assimilés	-	-	26
Reprises sur provisions et transferts de charges	111	553	9
Différences positives de change	-	70	22
<i>Total</i>	<i>504</i>	<i>741</i>	<i>338</i>
Charges financières			
Dotations financières aux amortissements et provisions	3 365	484	1 022
Intérêts et charges assimilées	255	103	65
Différences négatives de change	2	40	13
<i>Total</i>	<i>3 622</i>	<i>627</i>	<i>1 100</i>
RESULTAT FINANCIER	- 3 118	114	-762
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	- 3 510	- 3 378	-1 579
Produits exceptionnels	5	10	62
Charges exceptionnelles	140	11	73
RESULTAT EXCEPTIONNEL	- 135	- 1	-11
Impôts sur les bénéfices	73	-	81
BENEFICE	-3 718	-3 379	-1 671

5.5.2. Annexes comptables des comptes sociaux au 31 mars 2004

5.5.2.1. Règles et méthodes comptables

GECI International exerce une activité de holding, fournissant notamment des services de management, d'assistance commerciale et de recrutement à ses filiales.

La société GECI International est la tête d'un groupe d'intégration fiscale depuis le 1^{er} avril 2002 qui comprend les sociétés suivantes : GECI International, GECI France, GECI Systèmes et Skydesign.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- ❖ continuité de l'exploitation
- ❖ permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- ❖ indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

A. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire/dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- | | |
|---|---------|
| ❖ logiciels : | 1 an |
| ❖ matériel informatique et matériel de bureau : | 3-5 ans |
| ❖ installations et agencements divers : | 10 ans |
| ❖ matériel de transport : | 5 ans |
| ❖ mobilier de bureau : | 10 ans |

B. Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placements

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

C. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

D. Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « écart de conversion ».

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité.

5.5.2.2. Evènements marquants

Dans un contexte de politique de réduction des coûts, la société Geci Amérique a été dissoute en date du 26 Mars 2004.

5.5.2.3. Notes aux Etats Financiers

Note 1 - Immobilisations

	Valeur brute Début d'exercice	Acquisitions	Diminutions	Valeur brute Fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, de développement				
Autres immobilisations incorporelles	157	38		195
TOTAL	157	38	-	195
Immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements divers	38	-	-	38
Matériel de transport	81		44	37
Matériel de bureau, informatique et mobilier	286	6	6	286
TOTAL	405	6	50	361
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	3 250	-	74	3 176
Prêts et autres immobilisations financières	51	4	2	53
TOTAL	3 301	4	76	3 229
TOTAL GENERAL	3 863	48	126	3 785

Variation des amortissements				
Immobilisations amortissables	Montant début exercice	Dotations	Reprises	Montant fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles	157	13	-	170
TOTAL	157	13	-	170
Immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements et divers	30	2	-	32
Matériel de transport	45	19	29	35
Matériel de bureau, informatique et mob.	212	46	3	255
TOTAL	287	67	32	322
TOTAL	444	80	32	492

L'intégralité des dotations aux amortissements de l'exercice est calculée selon le mode linéaire.

Note 2 - Provisions

	Montant début exercice	Dotations	Reprises	Montant fin exercice
Provisions pour litiges	54	46	-	100
Prov. pour pertes de change	111	173	111	173
Prov pour risques et charges filiales	260	36	-	296
Autres provisions		22		22
Total prov. pour risques et charges	425	277	111	591
Provisions sur titres de participations et créances rattachées	582	1 978	-	2 560
Provisions sur comptes clients	753	-	-	753
Provisions sur comptes courants	3 273	1 179	-	4 452
Total prov. pour dépréciation	4 608	3 157	-	7 765
TOTAL	5 033	3 434	111	8 356

Les provisions nécessaires relatives aux filiales sont déterminées sur la base de la contribution de celles-ci à l'actif net consolidé et sont imputées dans l'ordre suivant : provisions pour titres, dépréciation des créances, constitution d'une provision pour risques et charges.

Provisions sur :	Titres	Créances / participations	Comptes clients	Comptes courants	Risques & Charges	Total
Nature de la dotation :	Financière	Financière	Exploitation	Exploitation	Financière	
Provisions 2003	580	2	715	3 273	260	4 830
SKYDESIGN				-528		-528
GECI INDONESIA & GECI NUSANTARA				128		128
GES(Roumanie)	-5			-351		-356
GECI LTD (UK)	24			574		598
GECI SRL (Italie)	-9					-9
GECI Espagne				136	36	172
GECI France	1 792					1 792
GECI Systemes	150			961		1 111
GECI GmbH	26			259		285
Mouvements 2004	1 978	0	0	1 179	36	3 193
Provisions 2004	2 558	2	715	4 452	296	8 023

Note 3 - Etat des créances et des dettes

Etat des créances	Montant Total	Groupe	Hors Groupe
Créances rattachées à des participations	2	2	-
Prêts	-	-	-
Autres immobilisations financières	53	-	53
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (> 1 an)	55	2	53
Créances clients	788	746	42
Personnel et comptes rattachés	1	-	1
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5	-	5
Etat – Impôts sur les bénéfiques	440	-	440
Etat – Taxe sur la valeur ajoutée	92	-	92
Groupe et associés	9 481	9 481	-
Débiteurs divers	72	-	72
TOTAL ACTIF CIRCULANT (< 1 an)	10 879	10 227	652
Charges constatées d'avance (< 1 an)	76	-	76
TOTAL	11 010	10 229	781

Etat des dettes	Montant Total	Groupe	Hors Groupe
Emprunts auprès des établissements de crédit	31		31
Fournisseurs et comptes rattachés	444	-	444
Personnel et comptes rattachés	112		112
Sécurité sociale et autres organismes	153		153
Taxe sur la valeur ajoutée	56		56
Autres impôts, taxes et assimilés	16		16
Groupes et associés	1 538	1 538	-
Autres dettes	619		619
TOTAL (< 1 an)	2 969	1 538	1 431
Emprunts et dettes financières divers	7 704		7 704
TOTAL (> 1 an)	7 704	3 076	2 831
TOTAL	10 673	4 614	4 262

Les emprunts et dettes financières divers sont constituées de la façon qui suit : compte courant Serge Bitboul 631k€, compte courant Joël d'Ersu 75k€, compte courant GTH 3 648k€ et prêt GTH 3 350k€, soit 7 704k€.

Note 4 - Charges à payer et Produits à recevoir

Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan :

	31 mars 2004	31 mars 2003	31 mars 2002
Dettes fiscales et sociales	337	280	362
Autres dettes	4 553	190	45
TOTAL	4 890	470	408

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan

	31 mars 2004	31 mars 2003	31 mars 2002
Créances			
Créances clients et comptes rattachés	-	-	-
Divers, produits à recevoir	-	-	-
TOTAL	-	-	-

Note 5 - Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	31 mars 2004	31 mars 2003	31 mars 2002
Charges d'exploitation	76	63	52
TOTAL	76	63	52
Produits constatés d'avance	31 mars 2004	31 mars 2003	31 mars 2002
Produits d'exploitation	-	-	-
TOTAL	-	-	-

Note 6 - Capital social

Catégories de titres	Nombre	Valeur nominale (en €)
Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	12 892 800	0,25
Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	12 892 800	0,25

Note 7 - Crédit Bail

Il n'existe pas de contrat de crédit bail.

Note 8 - Ecart de conversion

Nature des écarts	Montant Actif Perte de change	Différence compensée par couverture de change	Montant Passif Gain de change
Sur immobilisations financières			
Sur créances	173		
Sur dettes d'exploitation			
TOTAL	173	-	-
Rappel : provision pour perte de change	173		

Note 9 - Effectifs

	31 mars 2004	31 mars 2003	31 mars 2002
Cadres	14	28	34
Employés	4	6	9
TOTAL	18	34	43

Note 10 - Rémunération des dirigeants

La rémunération des organes sociaux n'est pas fournie car cela reviendrait indirectement à révéler une rémunération individuelle.

Note 11 - Engagements hors bilan

Engagements donnés	31 mars 2004	31 mars 2003	31 mars 2002
Engagements de retraite	68	55	100
TOTAL	-	-	-

Hypothèses de calcul :

- ❖ Taux d'actualisation 4%
- ❖ Taux d'inflation 2.5%
- ❖ Age de départ cadres 64 ans
- ❖ Age de départ non cadres 62 ans

Engagements donnés	31 mars 2004	31 mars 2003	31 mars 2002
Aval et cautions	1 250	1 250	232

*Geci France : 1 000 K€ ; Geci Systèmes : 250 K€

Note 12 - Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Nature des différences temporaires	31 mars 2004	31 mars 2003	31 mars 2002
Ecart de conversion Actif	173	111	5
TOTAL DES ACCROISSEMENTS	173	111	5
Provisions non déductibles	1 374	4 361	1 566
Ecart de conversion Passif	4	3	49
Organic	2	2	1
TOTAL DES ALLEGEMENTS	1 380	4 366	1 617

Amortissements réputés différés	921	333	0
Déficits reportables	3 695	3 009	0

Les amortissements réputés différés et les déficits reportables sont ceux relatifs à la société GECI International en qualité de mère intégrante.

Note 13 - Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité	31 mars 2004	31 mars 2003	31 mars 2002
Refacturations aux filiales	2 227	3 328	5 961
Prestations de services aéronautiques	-	10	1
Produits des activités annexes	14	-	2
TOTAL	2 241	3 338	5 963
Répartition par marché géographique	31 mars 2004	31 mars 2003	31 mars 2002
France	816	1 457	1 832
Allemagne	466	838	2 730
Grande-Bretagne	454	579	816
Suisse	132	110	174
Canada	-	1	26
Roumanie	237	353	385
Autres	136	-	-
TOTAL	2 241	3 338	5 963

Note 14 - Résultat exceptionnel

	31 mars 2004	31 mars 2003	31 mars 2002
Produits exceptionnels			
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	8	-
Produits de cession des immobilisations corporelles	5	5	-
Produits exceptionnels divers		-	-
Reprise sur provision pour dépréciation exceptionnelle		-	62
TOTAL	5	13	62
Charges exceptionnelles			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	26	4	64
VNC des immobilisations corporelles cédées	91	7	-
VNC des immobilisations financières cédées		-	-
Charges exceptionnelles diverses		-	9
Dotations aux provisions pour dépréciation exceptionnelle		-	-
Dotations aux provisions pour risques et charges	22	-	-
TOTAL	139	11	73

5.5.2.4. Tableau des filiales et participation

Participations	Adresse	% déten u	Valeur comptable (en Euro)	Devis e	Capital	Autres capitaux propres	Prêts consentis	CA HT	Résultat	Dividendes reçus
GECI FRANCE SAS	105bis bd Malesherbes, Paris (75)	99,965	2 304 684	€	300 000	1 685 730		13 838 666	(947 243)	-
GECI SYSTEMES SAS	2 esplanade Grand Siècle, Versailles (78)	100,00	150 000	€	150 000	(793 860)		6 956 765	(289 688)	
SKYDESIGN SAS	105bis bd Malesherbes, Paris (75)	100,00	150 000	€	150 000	(3 718 858)		-	(1 199 879)	
GECI GMBH	Martiusstrasse 5, Munchen, Allemagne	100,00	26 053	€	25 565	(662408)		5 916 743	80 963	-
GECI LIMITED	1 Park Place, Canary Wharf, London, UK	100,00	24 285	£	30 000	(721 992)		2 607 971	(465 799)	-
MOHACS INTL	1 Park Place, Canary Wharf, London, UK	99,99	2	£	940 100	(768 034)		0	0	-
MTS SA	9 rue de la Paix, Montreux, Suisse	99,80	57 168	CHF	50 000	542663		1 950 318	(161 676)	-
GES Srl	Stirbei Voda, n°26-28 Sect. 1 BUCAREST 70000 - ROUMANIE	100,00	2 870	USD	3 000	605 335		3 071 622	(396 517)	-
GECI Srl	Largo A, de Benedetti, 2 Milan, Italie	95,00	90 250	€	95 000	(38 579)		231 155	9 100	-
GECI INDONESIA	Bumi Bina Usaha BB 8th floor, JIAsia Africa n°141-149 suite 803 Bandung 40112 Indonésia	99,00	318 980	\$	300 000	(855 212)		381 772	(48 348)	-
GECI Ingenieria SI(Espagne)	85 CALLE ORENSE 28020 Madrid Spain	100,00	50 000	€	50 000	(60 057)		597 816	(161 874)	-
			3 174 292							

5.6. Comptes semestriels consolidés

5.6.1. Comptes consolidés

5.6.1.1. Bilan consolidé au 30/09/04

BILAN ACTIF (en milliers d'euros)	30 septembre 2004	31 mars 2004
ACTIF IMMOBILISE		
Ecart d'acquisition	-	-
Immobilisations incorporelles	340	275
Immobilisations corporelles	734	678
Immobilisations financières	269	310
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE	1 343	1 263
ACTIF CIRCULANT		
Stock, en-cours production, services	2 912	2 607
Avances et acomptes versés	-	-
Clients et comptes rattachés	9 139	10 156
Autres créances et comptes de régularisation	2 715	3 491
Disponibilités	793	850
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	15 559	17 105
TOTAL ACTIF	16 902	18 368

BILAN PASSIF <i>(en milliers d'euros)</i>	30 septembre 2004	31 mars 2004
Capital social	3 223	3 223
Réserves et résultats consolidés	(9 271)	(7 421)
Autres	-	-
CAPITAUX PROPRES - PART DU GROUPE	(6 048)	(4 198)
Intérêts minoritaires	30	19
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	(6 018)	(4 179)
Provisions pour risques et charges	520	420
DETTES		
Emprunts et dettes financières (1)	13 086	12 709
Avances et acomptes reçus sur commande		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 938	2 483
Autres dettes et comptes de régularisation	7 376	6 936
TOTAL DES DETTES	22 400	22 128
TOTAL PASSIF	16 902	18 368
(1) Dont compte courant actionnaire principal :	7 445	7 629

5.6.1.2. Compte de résultat

COMPTÉ DE RESULTAT (en milliers d'euros)	30 septembre 2004	30 septembre 2003	31 mars 2004
	6 mois	6 mois	12 mois
Chiffre d'affaires	12 250	13 452	28 465
Production stockée et autres produits	313	291	672
Produits d'exploitation	12 563	13 743	29 137
Coûts des services rendus	(10 210)	(10 851)	(23 373)
MARGE BRUTE	2 353	2 892	5 764
Frais généraux	(4 345)	(4 388)	(9 596)
Autres produits et charges d'exploitation			-
RESULTAT D'EXPLOITATION	(1 992)	(1 496)	(3 832)
Charges et produits financiers	(320)	(280)	(380)
Charges et produits exceptionnels (1)	498	(11)	1 988
RESULTAT COURANT DES ENTREPRISES INTEGREES	(1 814)	(1 787)	(2 224)
Impôts sur les bénéfices	(87)	860	(1 994)
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES	(1 901)	(927)	(4 218)
Intérêts minoritaires	12	15	7
RESULTAT NET (PART DU GROUPE)	(1 913)	(942)	(4 225)
Résultat par action (en euros)	(0,15)	(0,07)	(0,33)
Résultat dilué par action (en euros)	(0,15)	(0,07)	(0,33)

(1) Dont abandon de créance de 500 K€ consenti par l'actionnaire principal sur le premier semestre 2004-5.

5.6.1.3. Tableau des flux de trésorerie consolidés au 30 septembre 2004

<i>(en milliers d'euros)</i>	Septembre 2004	Mars 2004
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE		
Résultat net des entreprises intégrées	(1 901)	(4 224)
<i>Elimination des charges et des produits sans incidence sur la trésorerie</i>		
Amortissements et provisions	147	827
Plus et moins-values de cession	-	-
Variation des Impôts différés	-	1 940
Autres éléments sans incidence de trésorerie	-	-
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	(1 754)	(1 457)
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	1 383	(3 559)
Flux net de trésorerie généré par l'activité	(371)	(5 016)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition immobilisations incorporelles	104	(384)
Acquisition immobilisations corporelles	(281)	(16)
Acquisition de titres de participations	50	(9)
Prix de cession des immobilisations vendues	-	-
Variation nette des autres immobilisations financières	-	-
Incidence des variations de périmètres	-	-
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(127)	(409)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Avance en compte courant	(184)	3 393
Dividendes versés	-	-
Variation nette des emprunts	189	666
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	5	4 059
Incidence des variations des cours des devises	63	68
VARIATION DE TRESORERIE	(430)	(1 298)
Trésorerie d'ouverture	(3 295)	(1 997)
Trésorerie de clôture	(3 725)	(3 295)
Variation de trésorerie	(430)	(1 298)

5.6.1.4. Tableau de variation des capitaux propres

Part du groupe	Capital	Réserves et résultat consolidés	Autres		Total
			Réserve de conversion	Total Autres	
Situation au 31/03/2003	3 223	(3 237)	104	104	90
Résultat de la période		(4 225)			(4 225)
Distribution de dividendes					-
Variation de la réserve de conversion			(63)	(63)	(63)
Situation au 31/03/2004	3 223	(7 462)	41	41	(4 198)
Résultat de la période		(1 913)			(1 913)
Distribution de dividendes					-
Variation de la réserve de conversion		(20)	83	83	63
Situation au 30/09/2004	3 223	(9 395)	124	124	(6 048)

5.6.2. Annexe aux comptes consolidés au 30 Septembre 2004

Les comptes consolidés du groupe GECI INTERNATIONAL sont établis en conformité avec le règlement 99-02 du Comité de Réglementation Comptable. Ces comptes consolidés sont également conformes aux normes IFRS.

5.6.2.1. Information générale et principes comptables

A. Information générale et faits marquants

Depuis le 9 mars 2001, GECI INTERNATIONAL est une société cotée à la Bourse de Paris (Euronext).

GECI International, groupe de conseil et développement en hautes technologies, et reconnu pour son expertise technique, accompagne dans leurs projets de recherche et développement les industriels du secteur de l'Aéronautique, de l'Espace, de la Propulsion et des Transports. Le groupe GECI International propose une gamme de services dans le conseil et l'audit industriel, l'assistance technique, la réalisation de projets clé en main et intervient dans le développement de nouveaux concepts et projets. Egalement, la mise en place de partenariats industriels dans le cadre d'une offre globale de sous-traitance vient compléter cette gamme.

GECI International se distingue tout particulièrement par une présence internationale, une très bonne connaissance des marchés mondiaux, et sa capacité à intervenir et intégrer des équipes projets sur l'ensemble des continents. Egalement, GECI International se distingue par sa compétence complète de développement d'aéronefs qui lui permet de proposer à des industriels une offre complète de conception et développement, ainsi que sa capacité à gérer des grands projets et à utiliser des ressources dans des pays offrant une compétitivité de plus en plus recherchée par les industriels.

Ce positionnement de leadership technologique, dans un contexte de mondialisation des projets, permet à GECI International d'y être associé et de bénéficier pour son développement de son savoir-faire unique très apprécié pour les projets transnationaux et dans le cadre de compensations industrielles ou de transfert technologique nécessité par les impératifs commerciaux liés aux grands projets.

B. Périmètre et méthodes de consolidation

Les états financiers des sociétés consolidées, établis selon les règles et principes comptables en vigueur dans les pays respectifs, sont retraités afin d'appliquer les règles et principes retenus par le groupe.

Les sociétés retenues pour la consolidation sont celles dont GECI International contrôle directement ou indirectement plus de 20% des voix à l'exclusion des sociétés ne présentant pas, de par leur taille, un caractère significatif.

Les méthodes de consolidation utilisées sont :

- ❖ l'intégration globale, pour toutes les sociétés contrôlées de manière exclusive,
- ❖ l'intégration proportionnelle, pour les sociétés contrôlées conjointement (partage de contrôle entre les actionnaires).
- ❖ la mise en équivalence, pour les sociétés sur lesquelles le Groupe GECI International exerce une influence notable.

C. Date de clôture des exercices

Les sociétés du Groupe clôturent leur exercice social le 31 mars, à l'exception de la société roumaine GECI ENGINEERING SERVICES qui clôture le 31 décembre. Cette société réalise une situation intermédiaire à chaque arrêté.

5.6.2.2. Informations relatives au périmètre de consolidation

A. Liste des sociétés consolidées

Dénomination	Siège Social	Méthode de consolidation	% de Contrôle Sept. 2004	% d'Intérêt Sept. 2004	% d'Intérêt Mars 2004
FRANCE					
GECI INTERNATIONAL SA	105 Bis Bld Malesherbes 75008 PARIS	Globale	Société Mère	Société Mère	Société Mère
GECI France SAS	105 Bis Bld Malesherbes 75008 PARIS	Globale	99.965	99.965	99.965
GECI SYSTEMES SAS	2, esplanade Grand Siècle 78000 VERSAILLES	Globale	100	100	100
SKYDESIGN SAS	105 Bis Bld Malesherbes 75008 PARIS	Globale	100	100	100
EUROPE					
GECI GMBH	Martiusstrasse 5 80802 MUNCHEN - ALLEMAGNE	Globale	100	100	100
Do Professional Services	Flugplatz - Oberpfaffenhofen 82234 WeBling - ALLEMAGNE	Globale	90	90	90
GECI Ingenieria SL	Calle Orense, 85 28020 MADRID - ESPAGNE	Globale	100	100	100
MOHACS INTERNATIONAL	1 Park Place, Canary wharf LONDON - ANGLETERRE	Globale	99.99	99.99	99.99
GECI LTD	1 Park Place, Canary wharf LONDON - ANGLETERRE	Globale	100	100	100
MTS	9 Rue de la paix MONTREUX - SUISSE	Globale	99.80	99.80	99.80
GECI ENGINEERING SERVICES srl	Stirbei Voda, n°26-28 Sect. 1 BUCAREST 70000 - ROUMANIE	Globale	100	100	100
AFRIQUE					
HITEP	2 Elgin Road Sunninghill 2157 AFRIQUE DU SUD	Globale	100	100	100
ASIE DU SUD-EST					
GECI INDONESIA PT	Bumi Bina Usaha Jl Asia Afrika - BANDUNG 40112 INDONESIE	Globale	99	99	99
GECI NUSANTARA PT	Bumi Bina Usaha Jl Asia Afrika - BANDUNG 40112 INDONESIE	Globale	99	98	98

B. Variations du périmètre de consolidation

Il n'y a pas eu de variation du périmètre de consolidation au premier semestre 2004 - 2005.

C. Sociétés exclues du périmètre de consolidation

Les sociétés suivantes ne sont pas consolidées compte tenu de leur caractère non significatif :

Filiales	Fraction de capital détenue directement ou indirectement	Capitaux propres 30/09/04 (en K€)	Chiffre d'affaires 30/09/04 (en K€)	Résultat 30/09/04 (en K€)	Valeur brute des titres (en K€)	Dépréciation des titres (en K€)	Valeur nette des titres (en K€)
GECI Srl * (Italie)	95%	61	29	-5	90	25	65

(* Le 22 décembre 2000, GECI INTERNATIONAL a créé une filiale en Italie, GECI Srl, au capital de € 95.000. Cette société n'a pas généré d'activité significative au cours du présent semestre.

CHAPITRE 6 GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

6.1. Composition et fonctionnement du Conseil d'Administration

6.1.1. Composition du Conseil d'Administration

La composition du Conseil d'administration au 30 septembre 2004 est la suivante :

Nom	Date de première nomination	Date d'échéance du mandat	Fonction principale exercée dans la société	Fonction principale exercée hors de la société	Autre mandats et fonctions exercés dans toute société
Serge BITBOUL	Président statutaire février 1984	31 mars 2006	Président Directeur Général	<ul style="list-style-type: none"> ➢ Président de GECl France ➢ Président directeur Général de GECl Ltd ➢ Président directeur Général de GECl Indonesia ➢ Président directeur Général de Mohacs International ➢ Président de Skydesign ➢ Président directeur Général de GECl Srl ➢ Président directeur Général de GECl Ingenieria sl ➢ Administrateur de GECl Engineering Services 	Gérant de : <ul style="list-style-type: none"> ➢ Protrade International Sarl ➢ La Financière des Chavelles SC ➢ Invest 2000 Sarl ➢ Hyperdoc Technologies Sarl ➢ GECl Technologies Holding Eurl
Joël d'ERSU	29 juin 1990	31 mars 2006	Directeur Opérationnel International	<ul style="list-style-type: none"> ➢ Administrateur de GECl GmbH ➢ Président de GECl Systèmes 	Néant.
Pascale SANSONETTI - TURNEAU	25 septembre 2002	31 mars 2008	Directeur Opérationnel France	Néant.	Néant.
Jacques BOTTERO	11 décembre 2000	31 mars 2006	Néant	Néant.	Administrateur de Studiel S.A.
Gunter KAPPLER	16 août 2004	31 mars 2007	Néant	Directeur Général EPI International GmbH	Membre du Conseil de Surveillance de IABG GmbH
Jean-Daniel CHABAS	28 septembre 2001	31 mars 2007	Néant	Membre du Conseil d'Administration de la Caisse du Crédit Mutuel de l'Haÿ les Roses	Néant.
Stéphane BERREBI	26 juin 2002	31 mars 2006	Néant	Consultant	Membre du Conseil de Surveillance de Dolphian S.A.

GECl International est très attentif aux principes de gouvernance d'entreprise préconisés par le Rapport Bouton et à l'application de ces principes par l'ensemble des sociétés du Groupe. En particulier, GECl International a une majorité d'administrateurs indépendants, MM. BERREBI, BOTTERO, CHABAS et KAPPLER.

6.1.2. Composition et fonctionnement des comités

Vu la taille de la Société, le nombre restreint d'administrateurs et le fonctionnement très collégial, il n'a pas été jugé nécessaire de créer des comités spécialisés comme le Comité des Rémunérations par exemple.

6.1.3. Fonctionnement du Conseil d'Administration et délégations de pouvoir

Le fonctionnement du Conseil ainsi que les délégations de pouvoir sont décrits dans le rapport du Président du Conseil d'Administration relatif aux procédures de contrôle interne (cf. paragraphe 1.10)

6.2. Rémunérations et intérêts des dirigeants dans le capital de l'émetteur

6.2.1. Administrateurs

6.2.1.1. Politique de rémunération des administrateurs

L'assemblée générale du 30 septembre 2004 a décidé de fixer le montant annuel des jetons de présence à 30 500 €, pour l'exercice en cours et pour les exercices ultérieurs.

Le Conseil d'administration du 30 septembre 2004 a réparti le montant des jetons de présence pour l'exercice en cours à parts égales entre les administrateurs indépendants, Messieurs Jacques BOTTERO, Gunter KAPPLER, Jean-Daniel CHABAS et Stéphane BERREBI. Messieurs BITBOUL et d'ERSU et Madame SANSONETTI-TURNEAU ne bénéficient pas de jetons de présence.

Il n'existe pas d'autre rémunération pour les administrateurs indépendants. En particulier, ils ne bénéficient ni d'attribution d'options de souscription d'actions, ni de régime de retraite.

6.2.1.2. Intervention des administrateurs et des dirigeants sur le titre GECI International

Le Conseil d'Administration de la Société n'a pas établi de règlement relatif aux interventions éventuelles des mandataires sociaux et des dirigeants à l'achat ou à la vente d'actions GECI International. Par conséquent, les mandataires sociaux et les dirigeants sont liés par les seules dispositions légales.

6.2.2. Rémunération des dirigeants

Dirigeants	Fonction	2003-2004		2002-2003	
		Rémunération brute	dont avantages en nature	Rémunération brute	dont avantages en nature
M. BITBOUL	Président Directeur Général	148.957 €	2.606 €	148.864 €	2.513 €
M. d'ERSU	Directeur des Opérations Internationales et Administrateur	111.152 €	3.560 €	110.457 €	3.174 €
Mme SANSONETTI-TURNEAU	Directeur des Opérations France et Administrateur	107.966 €	-	76.225 €	-

Aucun des dirigeants n'a reçu de rémunération variable ou de prime d'arrivée ou de départ.

Aucun n'a bénéficié de l'attribution d'options de souscription d'actions lors des exercices 2003/2004 ou 2002/2003. Il n'existe pas de régime de retraite complémentaire spécifique mis en place pour les dirigeants. Les dix premiers salariés non mandataires sociaux du Groupe n'ont pas bénéficié non plus d'options de souscription d'actions ni d'avantages retraite spécifiques pendant ces mêmes exercices.

6.3. Schémas d'intéressement du personnel

Conformément à l'article L 225-102 du Code de Commerce, nous vous informons qu'aucun salarié ne détient d'actions de notre société au titre d'un plan d'épargne entreprise, ou d'un fonds commun de placement.

6.4. Plans de stock options et actionnariat des salariés

6.4.1. Plan de stock options

L'historique et les montants des attributions sont donnés au paragraphe 2.2.3.2 « Capital potentiel – Plans d'options de souscription d'actions ».

6.4.2. Actionnariat des salariés

Il n'existe pas d'actionnariat salarié au titre de plan d'épargne entreprise ou de fonds d'actionnariat salarié.

6.5. Normes IFRS

Le groupe établit aujourd'hui des comptes en application du règlement 99-02, qui est la norme réglementaire actuelle de production des états financiers consolidés.

Le groupe indique dans ses états financiers qu'ils sont préparés aussi en accord avec les normes comptables internationales (IAS) et y sont conformes depuis le 1er avril 2000. En fait, le groupe applique d'ores et déjà les principaux traitements comptables prévus par les normes IAS/IFRS susceptibles d'avoir une incidence significative sur ses comptes :

- ❖ Contrats de construction (IAS 11) : le groupe comptabilise déjà ses contrats à l'avancement, et provisionne la totalité de la perte à terminaison dès lors que celle-ci est prévisible,
- ❖ Contrats de location (IAS 17) : le groupe est déjà conforme aux normes IFRS, retraite l'opération en location financement et fait apparaître au passif une dette financière,
- ❖ Contrats d'affacturage : le groupe est déjà conforme aux normes IFRS, activant ses créances factorisées en contrepartie d'une dette financière,
- ❖ Impôts différés : le groupe est déjà conforme aux normes IFRS.

Les états financiers actuels visent donc à répondre aux exigences du règlement 99-02, tout en répondant aux principales exigences des IFRS (traitements comptables, données sectorielles, forme analytique du résultat...).

Néanmoins, l'information financière aujourd'hui fournie ne correspond pas totalement à ce qui est aujourd'hui requis par les IFRS. Les états financiers ne peuvent donc pas être considérés comme conformes avec toutes les normes IFRS.

En application du règlement européen 1606.2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés du groupe au titre de l'exercice clos le 31 mars 2006 seront établis selon les normes comptables internationales IAS/IFRS applicables à cette date, telles qu'approuvées par l'Union Européenne.

Le passage aux IFRS stricts va permettre d'aménager les libellés des rubriques financières pour être en conformité complète avec les normes IFRS et en particulier IAS 1 « Présentation des états financiers ».

Cet aménagement conduira entre autres :

- ❖ à faire disparaître la notion de résultat exceptionnel au profit de la notion « d'éléments extraordinaires » - avec une définition plus restreinte des éléments en relevant.
- ❖ à introduire la notion de « produits des activités ordinaires » et « résultat des activités ordinaires ».

Le groupe est également en train de finaliser l'étude des autres aménagements nécessaires (compléments d'informations sectorielles, mention de la date de clôture). Il n'anticipe aucun effet significatif sur ses états financiers.

En particulier le groupe n'aura pas recours à la norme IFRS 1, en application de son §4b. Cette norme prévoit l'établissement d'un bilan d'ouverture avec un certain nombre d'exemptions et d'exceptions au principe de l'application rétrospective, pour faciliter la première application des normes internationales.

CHAPITRE 7 EVOLUTION RECENTE ET PERSPECTIVES

7.1. Evolution récente

Les efforts commerciaux réalisés depuis l'exercice 2004/2005 ont permis de gagner un certain nombre d'affaires qui se traduisent par une activité en augmentation régulière. Celle-ci est passée de 6m€ au premier trimestre à 7,6 m€ au quatrième trimestre, hors société AGIR non encore consolidée, ce qui constitue une croissance de 26%. Cette croissance s'est faite dans des projets réalisés majoritairement en régie. Le taux d'activité a augmenté sur les trois derniers trimestres de l'exercice. Les effectifs étant restés stables et les frais généraux en décroissance, cette augmentation devrait se traduire par une amélioration très nette du résultat d'exploitation au deuxième semestre de l'exercice.

La forte dynamique commerciale dans laquelle le Groupe s'est engagé s'est ainsi traduite par un portefeuille de clients élargi avec notamment une montée très sensible au sein des différentes sociétés du groupe Airbus, Airbus France, Airbus Allemagne, CASA et au sein des filiales d'EADS, telles Eurocopter, Sogerma, MBDA, EADS-Lanceurs. Dans un contexte d'une limitation du nombre des fournisseurs référencés, GECI a été sélectionné en novembre 2005 en tant que « partenaire stratégique transnational » d'Airbus. Ce partenariat permet de construire des relations très étroites avec les donneurs d'ordre et d'anticiper les niveaux d'activité et d'investissement à plus long terme et ainsi accroître davantage tout à la fois la production et la rentabilité. Ce partenariat permet notamment d'être systématiquement consulté sur tous les projets relatifs à nos métiers. Cette reconnaissance de partenaire et sous-traitant de premier niveau s'accompagne d'une capacité supplémentaire de conduite et réalisation de projets additionnels en utilisant un réseau de sous-traitants, donnant ici l'avantage d'utiliser des compétences extérieures sans augmentation des effectifs.

Dans le cadre de sa stratégie de renforcement dans le domaine des transports, tout en se diversifiant en même temps dans des secteurs complémentaires de l'aéronautique, GECI International a acquis 90 % de la société AGIR, société spécialisée en ingénierie navale, et réalisant notamment des études de structures dans le naval militaire. AGIR a ainsi travaillé sur le dernier porte-avions Charles de Gaulle, pour les frégates Horizon, les sous-marins Scorpène. Le partenariat stratégique entamé depuis 2003 a permis aux deux sociétés de développer des relations de travail étroites et efficaces, ce qui a permis une intégration rapide de la société AGIR dans le groupe GECI.

En ce qui concerne l'avion Skylander, le second semestre de l'exercice 2004/2005 a vu se manifester l'intérêt et l'appui de la municipalité d'Evora, de la région d'Alentejo et des autorités gouvernementales. Le Groupe a alors pris la décision de s'implanter à Evora au Portugal et s'est focalisé sur la constitution d'un consortium industriel intégrant des industriels français et portugais et progresse actuellement dans la constitution d'un tour de table financier avec l'appui des autorités portugaises. Les objectifs de vente viennent d'ailleurs d'être confirmés par une étude de marché indépendante de Back Aviation, société américaine reconnue, démontrant un marché total de 4000 avions, équivalent à 15 milliards de dollars. Les performances du Skylander, son prix et ses coûts opérationnels relativement faibles, devraient lui octroyer des parts très significatives de ce marché (environ mille avions d'après cette étude). Enfin, les autorités portugaises viennent d'annoncer officiellement le 15 juin 2005 lors d'une conférence de presse au salon aéronautique du Bourget la constitution d'un pôle aéronautique à Evora dans la région de l'Alentejo, avec le Skylander comme premier programme stratégique (cf. leur communiqué de presse, disponible en particulier sur le site www.geci.net). Une étape majeure vient donc d'être franchie pour la concrétisation de ce programme.

7.2. Perspectives

L'activité devrait se poursuivre de manière soutenue sur l'ensemble de l'exercice 2005/2006. L'industrie des transports est engagée dans une démarche d'innovation, de lancement de nouveaux produits et d'amélioration de sa compétitivité. La tendance de fond d'externalisation de sa recherche et développement se confirme.

L'activité de notre groupe suit le développement des nouveaux produits des industriels et nous pouvons noter une certaine accélération dans les différents secteurs qui sont notre cœur de cible, en particulier l'aéronautique, qui représente aujourd'hui la majeure part de notre activité. La forte visibilité dont nous disposons à l'heure actuelle nous conforte pour la réalisation de nos objectifs.

Le niveau d'activité du premier trimestre de l'exercice en cours montre une poursuite de la croissance de la demande des clients. Notre taux d'activité reste élevé et les perspectives nous permettent d'être confiants.

Les récentes affaires gagnées sur les projets Airbus A400M et A380, représentant des projets étalés sur 18 et 24 mois, améliorent également la visibilité de la société. Par exemple, le projet relatif à la conception, au développement, aux calculs, et à la rédaction des rapports de certification de la section 13 « Upper Shell » de l'A380 version fret a démarré en janvier 2005, la fin du projet étant prévue pour décembre 2007. De la même manière, des projets liés à des mâts moteurs d'Airbus, qui devraient se poursuivre jusqu'en mars 2010 et représenter une part significative de l'activité sur les deux exercices à venir. Ces deux projets représentent un chiffre d'affaires de l'ordre de 5 M€ et auront aussi un effet positif sur la trésorerie du Groupe, en raison des avances obtenues.

De manière plus générale, le positionnement du Groupe, en leader technologique, reconnu par l'ensemble des acteurs du secteur, permet d'accompagner le développement des projets actuels et futurs tels l'A350, en phase de démarrage.

Le Groupe devrait aussi bénéficier du nombre de projets dans le secteur de l'aviation d'affaires. Le transport individuel de type taxi-jet ou avion privé d'affaires se développe, que ce soit en pleine propriété, en propriété partagée, en location ou en vol à la demande. De nombreux projets sont attendus dans cette catégorie, par exemple chez Cessna ou Dassault. Un projet de ce type représente un coût de développement très significatif, de l'ordre de 500 millions de dollars, même si cela reste bien inférieur aux projets d'avions commerciaux (de 2 à plus de 10 milliards de dollars pour l'A380). GECI International, avec son savoir-faire et l'expérience accumulée sur de très nombreux projets d'avions, incluant des avions d'affaires, et ses compétences très pointues, devrait bénéficier également de ces développements.

Dans les secteurs de l'espace, de la propulsion et des turbines à gaz, notre activité devrait être en croissance également, l'expertise de nos équipes en calculs et en analyse couplée pour lanceurs étant sans concurrence affirmée. La création d'une unité commerciale au Cap, en Afrique du Sud en complément de notre bureau d'études à Johannesburg, devrait consolider notre présence locale dans une activité liée à l'industrie de la propulsion de turbine à gaz et nucléaire. Le niveau d'activité automobile, dont la demande est relativement soutenue devrait s'améliorer suite aux besoins de l'industrie de s'adjoindre de l'expertise notamment en calculs spécifiques, tels des études de crash bien maîtrisées par le Groupe.

Dans le contexte d'un élargissement de notre activité, les axes de développement privilégiés, défense et naval devraient se traduire par une croissance significative, avec notamment la nouvelle dynamique créée par l'acquisition stratégique de la société AGIR, spécialiste de l'ingénierie navale militaire. La nouvelle orientation de la DCN vers l'externalisation croissante des processus d'études et de calculs sont de nature à accroître notre part de marché dans ce domaine.

L'extension de la clientèle du Groupe, avec 67 clients actifs sur l'exercice 2004/2005, à laquelle il faut ajouter une clientèle supplémentaire de la société AGIR, sont autant d'éléments de confiance dans le développement du chiffre d'affaires.

L'amélioration de l'exploitation et de la rentabilité de la société, très sensible sur le deuxième semestre 2004/2005, devrait se poursuivre sur l'exercice en cours. Les structures de l'entreprise sont adaptées dorénavant à l'activité. Le turnover du personnel et les embauches en Roumanie ont permis de baisser la masse salariale sur les derniers trimestres de manière régulière. Le taux d'activité devrait se situer au-dessus de 90%, sachant que malgré des embauches pour répondre aux nouvelles demandes du marché, le Groupe reste très sélectif, donnant la priorité à du personnel flexible et mobile.

D'autre part, l'expérience accumulée par notre équipe d'ingénieurs de Bucarest sur différents projets tels le F7X ou l'A380 permet aujourd'hui de réaliser davantage de projets sur cette plateforme. Cela devrait avoir un impact positif sur nos coûts et contribuer à compenser, et au-delà, la pression permanente sur les prix de la part des industriels et l'augmentation des coûts de personnel en Europe de l'Est.

L'amélioration de la structure financière et de la trésorerie permettra des investissements informatiques supplémentaires pour réaliser des études complexes. Nous pourrions également saisir des opportunités de partenariat ou d'acquisition très ciblée de petite taille comme la société AGIR acquise en décembre 2004, en évitant toute opération dilutive.

Enfin, le programme Skylander, en cas de succès, devrait à moyen terme apporter au groupe une nouvelle dimension. Le futur maître d'œuvre pour l'industrialisation du projet, Sky Aircraft Industries, va se consacrer aux études de développement et de certification, à l'assemblage final des avions et aux fonctions marketing et vente. Cette société devrait créer à terme 350 emplois directs et environ 650 emplois chez les sous-traitants. L'actionariat de cette société, devant être finalisé pendant l'été 2005, devrait inclure GECI International et d'autres investisseurs notamment portugais. Sky Aircraft Industries fonctionnera de manière autonome par rapport à GECI International et devrait financer l'industrialisation du Skylander grâce aux autres investisseurs et par le recours à de la dette et à des subventions et avances remboursables. Ce financement ne devrait donc pas peser sur la trésorerie de GECI International.

GECI International devrait nettement bénéficier à moyen terme de l'aboutissement de ce projet. D'abord en tant qu'actionnaire de la société Sky Aircraft Industries. Mais aussi en raison des possibilités de développement au Portugal dans les domaines de l'ingénierie aéronautique et automobile.

Au total, compte tenu de ces perspectives, de la consolidation de la Société AGIR sur tout l'exercice 2005/2006 et hors effet éventuel Skylander qui se manifestera de tout manière surtout à compter de l'exercice 2006/2007, le Groupe anticipe pour l'exercice 2005/2006 une croissance des ventes supérieure à 20%, avec une rentabilité en très nette augmentation.

TABLEAU DE CONCORDANCE

Afin de faciliter la lecture du présent rapport annuel valant document de référence, la table thématique suivante permet d'identifier les principales informations requises par l'Autorité des Marchés Financiers dans le cadre de ses règlements et instructions d'application.

Attestation des responsables

Attestation des responsables du document de référence	6
Attestation des contrôleurs légaux des comptes.....	8
Politique d'information	8

Renseignement de caractère général

Capital

Particularités (limitation à l'exercice des droits de vote...)	24
Capital autorisé non émis	24
Capital potentiel	25
Tableau d'évolution du capital sur 5 ans.....	26

Marché des titres

Tableau d'évolution des cours et volumes	29
Dividendes	30

Capital et droits de vote

Répartition actuelle du capital et des droits de vote.....	27
Evolution de l'actionnariat	27
Pacte d'actionnaires	28

Activité du Groupe

Organisation du Groupe (relations mère et filiales, information sur les filiales).....	31
Chiffres clés du Groupe	34
Informations chiffrées sectorielles (par activité, par zone géographique et/ou pays).....	35
Marchés et positionnement concurrentiel de l'émetteur.....	36

Analyse des risques du Groupe

Facteurs de risques	42
- Risques de marché (liquidité, taux, change, portefeuille actions).....	42
- Risques particuliers liés à l'activité (dont dépendance à l'égard de fournisseurs, clients, sous-traitants, contrats, procédés de fabrication...)	43
- Risques juridiques (réglementation particulière, concessions, brevets, licences, litiges significatifs, faits exceptionnels...)	45
- Risques industriels et liés à l'environnement.....	45
Assurances et couverture des risques.....	46

Patrimoine, situation financière et résultats

Comptes consolidés et annexes	48
Honoraires des Commissaires aux Comptes et des membres de leurs réseaux.....	69
Comptes sociaux et annexe.....	70

Gouvernement d'entreprise

Composition et fonctionnement des organes d'administration, de direction, de surveillance.....	90
Composition et fonctionnement des comités	91
Dix premiers salariés non mandataires sociaux (options consenties et levées)	91
Dirigeants mandataires sociaux (rémunérations et avantages, options consenties et levées, BSA et BSPCE)	91
Conventions réglementées	14

Evolution récente et perspectives

Evolution récente	94
Perspectives	94